



Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial

RAPPORT ANNUEL
DE GESTION 2020-2021





Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial

RAPPORT ANNUEL
DE GESTION 2020-2021



Le contenu de cette publication a été rédigé par
la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
888, rue Saint-Jean, 4^e étage, bureau 400
Québec (Québec) G1R 5H6
Téléphone : 418 643-9938
Télécopieur : 418 643-9019
www.ceec.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-90509-7 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-90510-3 (PDF)
ISSN : 1716-7779
© Gouvernement du Québec, 2021

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de gestion de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour l'année 2020-2021.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Enseignement supérieur,

Danielle McCann
Québec, novembre 2021

Madame Danielle McCann
Ministre de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'administration publique et de la Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*, j'ai l'honneur de vous transmettre le *Rapport annuel de gestion 2020-2021* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Le présent rapport décrit de façon générale la Commission, son mandat et les processus d'évaluation qu'elle privilégie dans l'exercice de son mandat auprès des collèges. Ce rapport rend compte des résultats obtenus au regard des objectifs prévus au *Plan stratégique 2020-2025* ainsi que des activités inscrites au plan de travail annuel de la Commission. Il fait état des différents travaux de la Commission, dont ceux liés à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges. Il présente également les résultats de l'évaluation des politiques, des plans stratégiques et de réussite ainsi que des rapports de suivi à ses recommandations transmis par les collèges. Enfin, un chapitre est consacré à l'utilisation des ressources et un autre aux exigences législatives et gouvernementales auxquelles la Commission doit se conformer.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,



Denis Rousseau
Québec, novembre 2021

Table des matières

Message du président	7
Faits saillants 2020-2021	9
Fiabilité des données et contrôles afférents	10
Chapitre 1 La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	11
Présentation de la Commission	11
Mission et valeurs.....	11
Vision	11
Mandat.....	12
Composition et structure organisationnelle	12
Approche et processus d'évaluation.....	12
Approche privilégiée.....	12
Création de comités consultatifs	13
Appel à des experts externes.....	13
Processus basé sur l'autoévaluation des établissements.....	13
Processus basé sur une analyse documentaire : évaluation du texte des politiques et des plans	14
Diffusion des rapports d'évaluation.....	14
Chapitre 2 Résultats.....	15
Sommaire des résultats liés à la planification stratégique 2020-2021.....	15
Résultats détaillés 2020-2021 relatifs au <i>Plan stratégique 2020-2025</i>	17
Enjeu stratégique 1 – Amélioration continue des pratiques d'évaluation	17
Orientation 1 - Maintenir l'expertise de pointe de la Commission.....	17
Orientation 2 – Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des Collèges	19
Enjeu stratégique 2 – rayonnement de la commission.....	23
Orientation 3 – Promouvoir les travaux de la Commission	23
Chapitre 3 Utilisation des ressources au 31 mars 2021	27
Les ressources humaines	27
Répartition de l'effectif par catégorie d'emploi	27
Formation et perfectionnement du personnel.....	27
Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier.....	28
Les ressources budgétaires et financières	29
Les ressources informationnelles	31

Chapitre 4 Autres exigences législatives et gouvernementales	33
Gestion et contrôle des effectifs	33
Les renseignements relatifs aux contrats de services	33
Sommaire des résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020	34
Occupation et vitalité des territoires	36
Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	36
Accès à l'égalité en emploi	37
Code d'éthique et déontologie	39
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	39
Demandes d'accès à l'information	40
Emploi et qualité de la langue française	40

Annexes

Annexe I	Organigramme au 31 mars 2021	44
Annexe II	Comité consultatif et experts externes	45
Annexe III	Méthodologie	47
Annexe IV	Comité de liaison	48
Annexe V	Rapports d'évaluation adoptés en 2020-2021	49
Annexe VI	Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2021	53
Annexe VII	Politiques et plans évalués en 2020-2021	58
Annexe VIII	Opérations d'évaluation antérieures : suites attendues au 30 juin 2021	61
Annexe IX	Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2021	67
Annexe X	Publications de la Commission depuis 1993	71

Message du président

C'est avec plaisir que je vous présente le *Rapport annuel de gestion 2020-2021* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Les circonstances exceptionnelles engendrées par la pandémie de COVID-19 ont poussé la Commission à se réinventer et à trouver de nouvelles avenues pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, notamment dans sa planification stratégique 2020-2025. Pour la Commission, cela s'est traduit par une adaptation complète et réussie de l'ensemble de ses activités d'évaluation, de formation et d'information en mode virtuel.

Conformément au calendrier de visites, ajusté en concertation avec les collègues concernés, 10 audits se sont déroulés dans le cadre du premier cycle d'évaluation des systèmes d'assurance qualité des collèges (SAQC) de même qu'une visite de l'Approche préalable à l'opération SAQC. La première visite d'audit dans le cadre de l'exercice de validation du deuxième cycle de SAQC a également été effectuée. Parmi les formations dispensées au cours de l'année, 13 ont été données auprès des collègues qui débiteront dans la prochaine année les travaux relatifs au deuxième cycle SAQC et 6 aux collègues ayant intégré l'Approche préalable. De plus, une formation a été donnée à l'intention des experts.

À la suite des travaux de révision de ses cadres de référence, la Commission a publié en juin dernier une nouvelle édition de son Cadre d'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (troisième édition). De même, une nouvelle édition du cadre *Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité : Orientations et cadre de référence* a été publiée.

À l'instar des Collèges, la Commission est sujette à un processus d'évaluation externe et cyclique par l'*International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education* (INQAAHE). Dans le but de maintenir la certification obtenue il y a cinq ans concernant la qualité de ses pratiques d'évaluation en assurance qualité, la Commission a déposé, en mars 2021, une nouvelle demande de reconnaissance. Un comité d'experts internationaux, dans le cadre d'une visite virtuelle réalisée en juin 2021, a rencontré les membres et le personnel de la Commission, des experts collaborant à ses travaux, des représentants du ministère de l'Enseignement supérieur ainsi que de nombreux intervenants du milieu collégial.

Enfin, au cours de la dernière année, la Commission a adopté un nombre important de rapports d'évaluation, soit 96 rapports. Ceux-ci comprennent également des rapports de suivis apportés par les collègues aux recommandations émises par la Commission.

Tout ce travail n'aurait pu être accompli sans la collaboration de mes collègues commissaires ainsi que de ma prédécesseure, madame Murielle Lanciault, qui a terminé son mandat en tant que présidente en janvier 2021. Je tiens également à souligner la qualité du travail et l'engagement des employés de la Commission qui ont rendu l'ensemble de ces travaux possibles.

Le président,



Denis Rousseau
Québec, 15 novembre 2021

Faits saillants 2020-2021

13

Séances de la Commission

96

Rapports d'évaluation adoptés

19

Rapports d'évaluation de politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (PIEA)

1

Rapport d'évaluation de PIEA – Ajout de modalités d'application de l'incomplet

10

Rapports d'évaluation de politiques institutionnelles d'évaluation des programmes (PIEP)

4

Rapports d'évaluation de plans de réussite

13

Rapports d'évaluation de plans stratégiques

14

Rapports d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges (SAQC)

4

Rapports d'évaluation de l'Approche préalable à SAQC

1

Rapport d'évaluation de l'application de la PIEA

30

Rapports de suites à des recommandations

10

Visites d'audit
(premier cycle de l'évaluation SAQC)

1

Visite d'audit
(deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

1

Visite
(Approche préalable à l'évaluation SAQC)

13

Formations aux collègues
(deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

6

Formations aux collègues
(Approche préalable à l'évaluation SAQC)

1

Formation aux experts
(deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

2

Cadres de référence révisés
(PIEA et Approche préalable à l'évaluation SAQC)

1

Cadre de référence transitoire
(deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

Fiabilité des données et contrôles afférents

Les informations contenues dans ce rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité relative à la fiabilité des données qui y sont présentées et aux contrôles afférents.

Le contenu du *Rapport annuel de gestion 2020-2021* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial :

- décrit fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations que la Commission s'est donnés pour l'année 2020-2021;
- présente les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- présente des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables. Les données correspondent à la situation telle qu'elle se présentait lors de l'adoption de ce rapport le 24 octobre 2021.

Le président,



Denis Rousseau
Québec, 15 novembre 2021

Chapitre 1

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Présentation de la Commission

Mission et valeurs

Créée en 1993, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner.

La Commission est appelée à exercer sa mission à l'égard de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales*. En 2020-2021, le réseau collégial comptait 121 établissements d'enseignement.

La Commission adhère à quatre valeurs : deux sont particulièrement incarnées dans ses travaux, tandis que les deux autres sont propres à son approche.

- **Impartialité** : Les évaluations de la Commission sont fondées sur des processus transparents, des critères connus et des analyses objectives qui mènent à des décisions équitables et prises en collégialité.
- **Rigueur** : Les évaluations de la Commission sont encadrées par des processus bien définis qui sont appliqués de façon systématique et révisés pour tenir compte de l'évolution des pratiques.
- **Respect** : Par son approche, la Commission privilégie des relations franches, ouvertes et empreintes d'engagement avec les collèves. Elle agit en toute considération de leurs responsabilités, de leur diversité et de leurs particularités.
- **Collaboration** : Par son approche, la Commission favorise le dialogue avec les collèves et la participation de leur personnel et de leurs étudiants.

Vision

La Commission vise à être reconnue comme une référence en matière d'évaluation en raison de son expertise, de la qualité de ses pratiques et de la portée de ses travaux, qui contribuent au développement continu de la qualité de l'enseignement collégial.

Mandat

La Commission est appelée à exercer sa mission à l'égard de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales* (chapitre C-29, r. 4). Au 30 juin 2021, le réseau collégial était composé de 121 institutions d'enseignement : 48 cégeps, 21 collèges privés subventionnés, 48 collèges privés non subventionnés et 4 établissements publics relevant d'un ministère ou d'une université.

Par l'adoption de la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (RLRQ, chapitre C-32.2) en juin 1993, le gouvernement confiait à la Commission le mandat d'évaluer, pour chacun de ces établissements :

- les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (PIEA), y compris les procédures de sanction des études, et leur application;
- les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études (PIEP) et leur application;
- la mise en œuvre des programmes d'études établis par la ministre de l'Enseignement supérieur compte tenu des objectifs et des standards prescrits;
- les objectifs, les standards et la mise en œuvre des programmes d'études établis par l'établissement compte tenu des besoins qu'ils ont pour fonction de satisfaire.

Pour les cégeps et les collèges privés subventionnés, la Commission évalue aussi la réalisation des activités reliées à leur mission éducative tant au regard de la planification administrative et pédagogique qu'à celui de l'enseignement et des divers services de soutien. Dans le cas des cégeps, cette évaluation englobe celle de leur plan stratégique.

Composition et structure organisationnelle

La Commission est composée de quatre commissaires, dont un président, nommés par le gouvernement pour un mandat d'au plus cinq ans renouvelable une fois. Au 31 mars 2021, quatre commissaires étaient en poste. Il s'agit de M. Denis Rousseau, président, de M^{me} Diane Cyrenne, de M. Jean-Denis Moffet et de M^{me} Libérata Mukarugagi. Vingt et une personnes¹ secondaient les membres de la Commission dans leurs tâches. L'organigramme se trouve à l'annexe I.

Approche et processus d'évaluation

Approche privilégiée

La Commission situe l'ensemble de ses travaux dans une perspective de soutien aux collèges, de collaboration et de respect de leur culture, tout en préservant l'autonomie nécessaire à l'accomplissement de son propre mandat. Afin de réaliser des évaluations efficaces et utiles, elle a choisi d'associer étroitement les collèges et leur personnel à la détermination des éléments à améliorer et à leur prise en charge dans le cadre de solutions adaptées. D'entrée de jeu, elle a opté pour une stratégie visant à accroître progressivement la capacité des collèges à faire de l'évaluation en vue d'assurer l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement.

1. Personnel régulier, occasionnel et à contrat en vertu d'un prêt de service.

Création de comités consultatifs

En vertu des articles 15 et 19 à 21 de sa loi constitutive, la Commission peut former des comités consultatifs de même que déterminer leurs attributions et leurs règles de fonctionnement. Elle crée de tels comités pour l'appuyer dans la préparation et la conduite des opérations d'évaluation qu'elle mène et nomme les membres après consultation des organismes éducatifs et socioéconomiques concernés. Chaque comité est formé de personnes provenant des milieux de l'enseignement, d'organismes socioprofessionnels et des milieux de travail intéressés par l'évaluation en question. L'ensemble des membres des comités consultatifs bénéficie, le cas échéant, d'une formation particulière et collaborent bénévolement aux travaux de la Commission. Le président ou un commissaire dirige les travaux des comités et un membre du personnel en assure la coordination.

En 2020-2021, le comité de lecture de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges a continué d'assister la Commission dans ses travaux en portant un regard externe sur les rapports produits à la suite des audits réalisés dans les collèges. Ce comité a pour mandat de vérifier la clarté et la cohérence d'ensemble des rapports, incluant les constats et les jugements proposés, ainsi que l'adéquation du texte aux attentes de la Commission. Il représente un maillon important du processus d'adoption des rapports d'évaluation. La liste des membres de ce comité au 30 juin 2021 est présentée à l'annexe II.

Appel à des experts externes

En vertu de l'article 15 de sa loi constitutive, la Commission peut s'adjoindre des experts pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions. Elle fait appel à de telles personnes pour la composition de chaque comité de visite des établissements.

Un comité de visite est habituellement composé de trois experts reconnus pour leur compétence dans l'enseignement collégial ou pour leurs connaissances liées à une opération d'évaluation. Il est présidé par un commissaire², et un agent de recherche en assume le secrétariat. Par leur contribution aux activités reliées aux visites, la Commission s'attend à ce que les experts l'aident à déterminer les forces et les points à améliorer qui ressortent de l'évaluation à laquelle ils ont participé. Elle souhaite obtenir leur opinion au regard de chacun des critères d'évaluation et, par la suite, sur le jugement d'ensemble. Les personnes agissant à titre d'expert externe bénéficient d'une formation particulière et ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation aux travaux des comités de visite. L'annexe II présente la liste des experts externes auxquels la Commission a fait appel en 2020-2021.

Processus basé sur l'autoévaluation des établissements

Comme le prévoient les articles 15 et 16 de sa loi constitutive, la Commission détermine les modalités selon lesquelles elle conduit une évaluation et élabore ses critères et instruments d'évaluation. Ainsi, elle a adopté un processus connu et largement utilisé en enseignement supérieur au Canada et à l'étranger. Les évaluations qu'elle mène dans les collèges s'appuient d'abord sur une autoévaluation réalisée par l'établissement en fonction des critères qu'elle a établis. Un comité de visite composé d'experts externes et de membres de la Commission examine ensuite le rapport d'autoévaluation, effectue une visite de l'établissement et propose une analyse de la situation observée. La Commission porte un jugement sur les objets évalués

2. Dans le présent document, afin de faciliter la lecture, le masculin est utilisé pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

et, le cas échéant, formule des avis au collège dans une version préliminaire du rapport qu'il est invité à commenter. Les réactions du collège au rapport préliminaire sont prises en compte au moment de l'élaboration de la version définitive du rapport d'évaluation.

Lorsque des améliorations sont requises à la suite de recommandations de la Commission, cette dernière demande aux collèges de rendre compte des actions entreprises. Elle donne à cette fin un délai suffisant pour que les améliorations nécessaires soient apportées. Exceptionnellement, la Commission peut demander au collège une seconde autoévaluation lorsque des difficultés persistent.

Depuis mars 2017, les collèges disposent d'un droit de réplique leur permettant d'exprimer leur point de vue de manière indépendante à l'égard des jugements et avis émis par la Commission dans ses rapports définitifs d'évaluation de l'efficacité de leur système d'assurance qualité. Leur réaction finale est exprimée sous forme de lettre et publiée sur le site Internet de la Commission.

Processus basé sur une analyse documentaire : évaluation du texte des politiques et des plans

La Commission s'est dotée de cadres de référence et de divers outils d'analyse adaptés aux documents officiels que les collèges sont tenus de lui transmettre pour évaluation, à savoir les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes, les plans stratégiques ainsi que les plans de réussite, le cas échéant. Cet examen repose sur une base documentaire et ne comprend pas de visite aux établissements.

Lors de l'évaluation du texte d'une politique d'évaluation des apprentissages, la Commission détermine si la politique est à même d'assurer la qualité de l'évaluation des apprentissages des étudiants et si elle permet au collège d'en témoigner. Lorsqu'elle évalue la politique relative aux programmes d'études, la Commission vérifie si elle contient les composantes et les éléments essentiels à la réalisation d'évaluations de qualité et à la prise en compte de cette fonction d'évaluation dans la gestion des programmes d'études.

Depuis juillet 2004, les plans de réussite des cégeps sont évalués au même moment que leurs plans stratégiques puisque les premiers sont désormais intégrés aux seconds. Lorsqu'elle évalue un plan de réussite, la Commission examine son efficacité potentielle et, dans le cas du plan stratégique, elle vérifie sa conformité aux dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (RLRQ, chapitre C-29). Elle examine aussi l'efficacité potentielle du plan. L'évaluation des politiques et des plans est réalisée au fur et à mesure de leur transmission par les collèges.

Diffusion des rapports d'évaluation

En vertu de la loi constitutive de la Commission, tous les rapports d'évaluation sont transmis aux collèges concernés ainsi qu'à la ministre de l'Enseignement supérieur. La Commission en assure également la diffusion publique sur son site Web et l'accès à toute personne qui en fait la demande. À la fin de chaque opération d'évaluation, elle publie un bilan ou rapport synthèse présentant ses principaux constats et le rend public. Par ailleurs, depuis 2014-2015, elle publie un bilan annuel de l'évaluation SAQC.

Chapitre 2

Résultats

Les résultats présentés dans ce rapport annuel de gestion sont reliés aux orientations et aux objectifs du *Plan stratégique 2020-2025*, adopté en février 2021, ainsi qu'aux objectifs du plan de travail de la Commission pour l'année 2020-2021. Puisque, dans le contexte de la crise sanitaire, l'adoption du plan stratégique a été retardée, la collecte des données relatives aux indicateurs retenus pour les objectifs 2.1, 2.2 et 2.3. n'a pu être assurée qu'à compter de l'hiver 2021. En conséquence, les résultats obtenus sont parcellaires et il n'est pas possible de vérifier l'atteinte des cibles annuelles fixées. La méthodologie utilisée pour mesurer les taux de satisfaction présentés est décrite à l'annexe III.

Sommaire des résultats liés à la planification stratégique 2020-2021

ENJEU 1 : AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES D'ÉVALUATION

Orientation 1 : Maintenir l'expertise de pointe de la Commission

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Page
1.1 Assurer la conformité des pratiques d'évaluation de la Commission au regard des standards internationaux de l'INQAAHE	1. Obtention d'une nouvelle accréditation quinquennale de l'INQAAHE	Obtention de l'accréditation prévue pour 2022-2023	Processus d'évaluation par l'INQAAHE en cours Rapport d'autoévaluation de la CEEC déposé en mars 2021 Visite d'évaluation virtuelle de l'INQAAHE réalisée en juin 2021 Cible en voie d'être atteinte	17
1.2 Assurer la contribution d'experts aux travaux de la Commission	2. Taux de disponibilité des experts	70 %	68 % Cible annuelle non atteinte	18

Orientation 2 : Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collèges

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Page
2.1 Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collèges	3. Taux de satisfaction des collèges par rapport à la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence	60 %	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable	19
2.2 Assurer l'adéquation des outils d'autoévaluation aux besoins des collèges	4. Taux d'appréciation des outils d'autoévaluation par les collèges	70 %	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable	20
2.3 Diversifier l'accompagnement auprès des collèges, notamment par le recours à des services numériques	5. Taux d'appréciation des stratégies d'accompagnement par les collèges	75 %	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable	22
	6. Taux de satisfaction aux rencontres de groupe par visioconférence	70 %	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable	22

Orientation 3 : Promouvoir les travaux de la Commission

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Page
3.1 Faire connaître davantage la Commission auprès des acteurs du milieu collégial	7. Taux de satisfaction des acteurs du milieu collégial relatif aux activités d'information	75 %	98 % Cible annuelle atteinte	23
3.2 Accroître la visibilité de la Commission	8. Taux de croissance annuel de la fréquentation du site Web de la Commission	+ 10 %	25 % Cible annuelle atteinte	24

Résultats détaillés 2020-2021 relatifs au *Plan stratégique 2020-2025*

Cette section du deuxième chapitre présente en détail les résultats annuels obtenus au regard de chacun des sept objectifs. Ces résultats se réfèrent à l'année académique, soit du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, conformément à la loi constitutive de la Commission.

Enjeu stratégique 1 - Amélioration continue des pratiques d'évaluation

Orientation 1 - Maintenir l'expertise de pointe de la Commission



Objectif 1.1 : Assurer la conformité des pratiques d'évaluation de la Commission au regard des standards internationaux de l'*International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE)*

Contexte lié à l'objectif : Depuis près de 30 ans, la Commission accompagne les collèges dans le développement de leur capacité à assurer la qualité des programmes d'études, la qualité de l'évaluation des apprentissages ainsi que la qualité de la planification stratégique et de la planification liée à la réussite. Afin de demeurer pertinente dans son action et pour la réalisation de sa mission, la Commission veille, de façon continue, à l'amélioration de ses pratiques en fonction des tendances émergentes en assurance qualité ainsi que des changements et de l'évolution des pratiques dans le milieu collégial. Pour ce faire, la Commission maintient et actualise l'expertise de pointe qu'elle a su développer et qui a été reconnue à l'international par l'INQAAHE. Elle cherche également à maintenir l'expertise de son personnel et de ses collaborateurs pour garantir la qualité de ses processus et de ses pratiques.

Indicateur 1 : Obtention d'une nouvelle accréditation quinquennale de l'INQAAHE

Mesure de départ : Accréditation obtenue en 2016, pour une période de 5 ans.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles			Obtention de l'accréditation prévue pour 2022-2023		
Résultats	Processus d'évaluation par l'INQAAHE en cours. Rapport d'autoévaluation de la CEEC déposé en mars 2021. Visite d'évaluation virtuelle de l'INQAAHE réalisée en juin 2021.		Cible en voie d'être atteinte		

Au cours de l'année, la Commission a réalisé des travaux dans le but de renouveler la certification internationale décernée par l'INQAAHE en 2016. Cette accréditation reconnaît l'influence des pratiques d'évaluation de la Commission sur la qualité de l'enseignement collégial au Québec et contribue à la crédibilité de son témoignage.

La Commission a achevé l'autoévaluation de ses pratiques et a déposé un rapport d'autoévaluation auprès de l'INQAAHE en mars 2021. Un comité formé de trois experts internationaux³ a effectué une visite virtuelle de la Commission du 15 au 17 juin 2021. Dans le cadre de cette visite, le comité d'experts a rencontré les membres de la Commission, le personnel professionnel et administratif, des experts dont ceux collaborant à ses travaux ainsi que des représentants de collègues ayant effectué le premier cycle de l'opération d'évaluation des systèmes d'assurance qualité des collèges et démarré les travaux pour le deuxième cycle (vagues A, B et C), des membres du comité de liaison (la liste des membres du comité de liaison se trouve à l'annexe IV), des représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Commission consultative de l'enseignement privé, des représentants des associations professionnelles et des étudiants.

Le renouvellement de l'accréditation décernée par l'INQAAHE cadre parfaitement avec la vision de la Commission. Elle favorise son positionnement comme une référence à l'international pour la qualité de ses pratiques et de son expertise. Cette reconnaissance rejaillit plus largement sur l'ensemble du réseau collégial québécois au regard de la qualité de l'enseignement offert.

Objectif 1.2 : Assurer la contribution d'experts aux travaux de la Commission

Contexte lié à l'objectif : Principalement pour les opérations d'évaluation des systèmes d'assurance qualité des collèges et de l'Approche préalable à SAQC, la Commission s'adjoit des personnes externes provenant principalement du milieu collégial. Elles enrichissent les travaux d'évaluation de la Commission et, réciproquement, cette expérience peut être mise à profit dans leurs milieux respectifs.

Le recrutement d'experts externe demeure un défi pour la Commission. Ainsi, la sollicitation de candidats et leur formation doivent se dérouler en continu pour assurer un renouvellement régulier du bassin d'experts prêts à collaborer. Ce défi est accentué par le contexte de la pandémie et le déploiement des opérations en mode virtuel.

Indicateur 2 : Taux de disponibilité des experts

Mesure de départ : En 2019-2020, le taux de disponibilité des experts était de 75 %.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	70 %	70 %	70 %	70 %
Résultats	68 % Cible partiellement atteinte				

Comme annoncé dans son *Plan stratégique 2020-2025*, la Commission continue d'assurer la contribution d'experts externes dans le but de veiller à la qualité de ses travaux. Le taux de disponibilité d'experts formés et prêts à participer à des visites d'évaluation SAQC ou à l'Approche préalable à SAQC sert d'indicateur à la Commission pour évaluer les besoins et assurer le renouvellement du bassin d'experts disponibles pour y répondre.

3. Le comité était composé de M^{me} Hélène Lamicq, professeure émérite de l'Institut d'Urbanisme de Paris - Université Paris-Est, M. Roberto Igarza, membre de la *Comisión Nacional de Evaluación y Acreditación Universitaria* de l'Argentine et M^{me} Anna Prades, directrice de l'internationalisation et la génération des connaissances à la *Catalan University Quality Assurance Agency*.

Pour l'année 2020-2021, le taux de disponibilité des experts est établi à 68 %. En effet, en raison du contexte de la pandémie, quelques experts n'ont pas souhaité prendre part aux travaux de la Commission, ce qui a contribué à une légère baisse par rapport à l'année 2019-2020. Toutefois, le nombre d'experts disponibles était suffisant pour le déploiement des activités d'évaluation prévues au cours de l'année. Par ailleurs, pour la réalisation des audits de la phase de validation du deuxième cycle SAQC, la Commission a fait appel à des experts ayant déjà pris part à des visites du premier cycle.

En 2020-2021, tous les experts participant à une visite ont été formés aux plateformes d'échange utilisées pour les visites d'audit dans le but de favoriser l'appropriation de ces plateformes et des modalités de réalisation de visite en virtuel. De plus, des documents ont été développés à leur attention afin de soutenir ce processus. Enfin, les neuf experts qui participeront à l'une des premières visites du deuxième cycle SAQC ont également été formés à l'hiver 2021.

En 2021-2022, des activités de recrutement de nouveaux experts seront déployées par la Commission pour renouveler le bassin d'experts disponibles en vue des visites à réaliser à court et moyen termes.

Orientation 2 – Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collègues



Objectif 2.1 : Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collègues

Contexte lié à l'objectif : Parallèlement à l'évolution des pratiques dans le milieu collégial, la Commission a réitéré dans son *Plan stratégique 2020-2025* sa volonté d'adapter ses outils aux besoins émergents et aux pratiques d'évaluation des collègues. Parmi ceux-ci, notons l'hétérogénéité du réseau, la diversité de la population étudiante, la taille et la situation géographique des établissements. Dans le cadre du processus de révision de ses documents de référence visant à soutenir les collègues dans leur démarche d'évaluation, la Commission cherche à prendre en compte cette réalité.

Indicateur 3 : Taux de satisfaction des collègues par rapport à la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence

Mesure de départ : s/o

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	60 %	65 %	65 %	65 %	70 %
Résultats	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable				

En 2020-2021, la Commission a publié trois cadres de référence, soit le Cadre de référence concernant l'*Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages* (troisième édition), la version transitoire du Cadre de référence pour le deuxième cycle de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois, intitulée *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance* ainsi que le cadre de référence de l'*Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance*

qualité. Souhaitant que les pratiques en matière d'évaluation de la Commission soient en adéquation avec la réalité vécue dans les collèges, des intervenants du réseau collégial ainsi que des représentants étudiants ont été consultés dans les processus de révision de ces documents. Les cadres publiés ont ainsi, dès leur conception, pris en considération certains besoins émergents et nouvelles pratiques d'évaluation des collèges. Des versions anglaises de ces documents ont aussi été rendues disponibles.

Afin de s'assurer que ces documents sont pertinents pour les collèges, la Commission a prévu mesurer annuellement la satisfaction des collèges à cet effet. Pour ce faire, la Commission a élaboré des sondages de satisfaction qui ont été transmis seulement à compter de janvier 2021. Les résultats obtenus ne couvrant pas l'ensemble de l'année, ils sont donc partiels. Par ailleurs, à la lumière des données qui ont été collectées au cours de l'hiver, la Commission constate que le faible nombre de répondants ne permet pas d'établir un taux annuel de satisfaction représentatif. En 2021-2022, la Commission recueillera des données pour l'année complète et elle apportera des ajustements au mode de collecte d'information de façon à favoriser une plus grande participation des collèges à ses sondages. Par ailleurs, les données recueillies pourront être enrichies par les résultats de la rétroaction des collèges de la vague de validation du deuxième cycle d'évaluation SAQC.

Néanmoins, certaines données recueillies à la suite de formations et de séances d'information apportent un éclairage sur la satisfaction quant à l'adéquation des documents publiés par la Commission. Ainsi les six collèges formés à l'Approche préalable à SAQC ont mentionné que les documents étaient pertinents et que la formation était adaptée à leurs besoins. L'adaptation aux réalités des collèges a d'ailleurs été soulignée comme un point fort. De même, lors de la formation au deuxième cycle SAQC 100 % (9/9) des répondants au sondage ont mentionné que les documents et la formation reçus dans le processus étaient pertinents et adaptés à leurs besoins. Enfin, parmi les rencontres d'information tenues par la Commission, plusieurs ont porté sur les cadres de référence. Dans l'évaluation de ces séances, 86 % (36/42) ont mentionné que la documentation était pertinente.

Objectif 2.2 : Assurer l'adéquation des outils d'autoévaluation aux besoins des collèges

Contexte lié à l'objectif : La Commission produit également différents outils à l'intention des collèges. Ils servent à préciser les attentes de la Commission et à soutenir les collèges dans la démarche d'autoévaluation qu'elle leur propose. À l'instar des cadres de référence, la Commission souhaite que ces outils tiennent compte des besoins émergents dans les établissements collégiaux ainsi que de leurs nouvelles pratiques d'évaluation.

Indicateur 4 : Taux d'appréciation des outils d'autoévaluation par les collèges

Mesure de départ : s/0

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable				

Depuis le début du premier cycle d'évaluation, la Commission rend disponibles des outils pour les collèges, notamment un guide pour la rédaction du rapport, un gabarit d'autoévaluation, un portrait du collège et des exemples d'analyse. Après chacune des visites d'audit, les collèges reçoivent un formulaire de consultation qui vise à recueillir des commentaires sur chacune des étapes du processus d'audit, notamment sur les outils mis à leur disposition. Parmi les collèges qui ont répondu à cette consultation en 2020-2021, 100 % se sont dits satisfaits des outils d'autoévaluation et ont souligné leur utilité.

Pour ce qui est des outils préparés et diffusés auprès des collèges dans le cadre du deuxième cycle de l'opération SAQC, la Commission a publié un *Guide d'autoévaluation* dans le document *Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation, version transitoire*. De plus, un gabarit pour la production du rapport d'autoévaluation a été actualisé en septembre 2020 en fonction des ajustements apportés au cadre de référence. Ce gabarit a été transmis à chacun des collèges des vagues B et C au terme de leur formation individualisée respective. Les rétroactions concernant ces outils seront recueillies à la fin de la période de validation (actuellement à la mi-parcours) et une version définitive de ces documents sera produite sur la base du bilan de la phase de validation et publiée à la fin de l'année 2021-2022. Comme pour le taux de satisfaction des collèges à l'égard de la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence de la Commission, le taux d'appréciation des outils n'a donc pas été mesuré en 2020-2021. Toutefois, à la suite des formations destinées aux collèges entreprenant le deuxième cycle d'évaluation SAQC, l'ensemble des collèges qui ont répondu au sondage de satisfaction (9/9) ont mentionné que les documents étaient pertinents et que la formation était adaptée à leurs besoins. De plus, les six collèges formés à l'Approche préalable à SAQC ont mentionné que les documents étaient pertinents et que la formation était adaptée à leurs besoins. Par ailleurs, l'adaptation aux réalités des collèges a été soulignée comme un point fort dans les commentaires.



Objectif 2.3 : Diversifier l'accompagnement auprès des collèges, notamment par le recours à des services numériques

Contexte lié à l'objectif : Depuis sa création, la Commission a offert différentes mesures de soutien aux établissements, et ce, pour tous les types d'opération d'évaluation. Toutefois, le renouvellement du personnel des collèges constitue un important défi au regard du transfert des connaissances et de la transmission des savoir-faire en matière d'évaluation. De plus, depuis 2015, plusieurs collèges privés non subventionnés ont été créés. Ces établissements, n'offrant en général qu'un nombre restreint de programmes spécialisés dans un nombre limité de domaines d'études, doivent se familiariser avec leurs obligations légales en matière d'évaluation de la qualité de l'enseignement. Cela nécessite non seulement que la Commission accompagne ces collèges de façon étroite, mais aussi qu'elle adapte ses pratiques pour tenir compte de leur contexte. Conséquemment, la Commission s'est engagée à revoir ses mesures d'accompagnement selon les types d'établissements et selon les besoins.

Indicateur 5 : Taux d'appréciation des stratégies d'accompagnement par les collèges**Mesure de départ : s/0**

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	75 %	80 %	82 %	84 %	85 %
Résultats	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable				

Dans son *Plan stratégique 2020-2025* la Commission a renouvelé son engagement à soutenir l'ensemble des établissements collégiaux dans leur démarche d'évaluation, autant pour l'évaluation SAQC que pour l'Approche préalable à SAQC. Ainsi, en 2020-2021, le déploiement de sa stratégie d'accompagnement auprès des collèges de la phase de validation du deuxième cycle SAQC s'est poursuivi. En ce qui a trait à l'Approche préalable, la Commission a formé six nouveaux établissements. De plus, le personnel professionnel de la Commission répond, sur une base continue, aux demandes d'information formulées par les collèges, notamment en ce qui concerne les évaluations de l'efficacité potentielle des politiques et des plans.

Afin de s'assurer que les stratégies d'accompagnement déployées répondent aux besoins des collèges, la Commission a prévu mesurer annuellement la satisfaction des collèges par rapport à ces mesures. Pour ce faire, elle a élaboré des questionnaires de satisfaction. Cependant, comme dans les cas précédents, la collecte de données n'a débuté qu'à l'hiver 2021. Les résultats obtenus sont donc également partiels et ne permettent pas de mesurer l'atteinte de la cible annuelle définie au regard de l'appréciation des stratégies d'accompagnement mises en place. Néanmoins, à la suite des formations dispensées dans le cadre de l'Approche préalable à SAQC, les collèges formés ont mentionné que la formule virtuelle était appropriée et que l'accompagnement qu'ils ont reçu était adéquat. De plus, sur les 13 collèges formés au deuxième cycle SAQC, 9 ont répondu au questionnaire de satisfaction et se sont dits satisfaits relativement au soutien et à l'encadrement de la Commission.

En 2021-2022, les données seront collectées tout au long de l'année et la Commission ajustera son mode de collecte d'information de façon à maximiser la participation des collèges.

Indicateur 6 : Taux de satisfaction des participants aux rencontres de groupe par visioconférence**Mesure de départ : s/0**

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable				

Dans le but d'offrir un accompagnement plus flexible, la Commission s'est engagée dans son *Plan stratégique 2020-2025* à exploiter davantage les services numériques dans son accompagnement auprès des collèges. En raison de la pandémie de COVID-19, le recours à la visioconférence

est devenu, de facto, le médium pour la réalisation des activités de la Commission en 2020-2021. D'importants efforts ont été déployés pour faciliter cette transition. Tout d'abord, une visite virtuelle pilote a été tenue avec succès en août 2020. Cet exercice a permis d'apporter des ajustements pour assurer le bon fonctionnement des visites subséquentes en mode virtuel. Entre autres, des facilitateurs ont encadré le déroulement des séances. Des outils ont également été élaborés pour appuyer le processus, notamment un guide de réalisation de visites et de formation à distance ainsi qu'un guide d'utilisation des plateformes et de formation pour le personnel de la Commission, les experts ainsi que les représentants des collèges. Ainsi, la Commission a été en mesure de valider en direct la satisfaction élevée des participants et d'apporter, le cas échéant, des améliorations aux mesures et outils mis en place. Aucun sondage n'a donc été transmis sur cet aspect durant l'année, et le taux formel de satisfaction n'a pu être établi. Par ailleurs, en réponse aux autres questionnaires de satisfaction distribués, quelques collèges ont mentionné que la formule virtuelle était appropriée.

Enjeu stratégique 2 - Rayonnement de la Commission

Orientation 3 – Promouvoir les travaux de la Commission



Objectif 3.1 : Faire connaître davantage la Commission auprès des acteurs du milieu collégial

Contexte lié à l'objectif : Au fil d'échanges avec différents acteurs du réseau collégial, la Commission a constaté que ses travaux ainsi que leurs retombées ne sont pas toujours bien connus. Cet enjeu a pour effet de limiter la participation et l'engagement de ces acteurs dans les travaux de la Commission. Ainsi, dans son plan stratégique, la Commission a choisi d'élargir ses modes de communication pour rejoindre un bassin plus large parmi les acteurs du réseau collégial. Par ailleurs, la Commission a également noté que plusieurs des constats mis en lumière dans ses rapports pourraient enrichir l'action d'autres acteurs gouvernementaux et qu'une meilleure concertation avec eux pourrait contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement collégial.

Indicateur 7 : Taux de satisfaction des acteurs du milieu collégial relatif aux activités d'information

Mesure de départ : s/o

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	98 % Cible annuelle atteinte				

En appui à la mise en œuvre de son plan stratégique, la Commission s'est dotée d'un *Plan quinquennal d'activités de communication*. En 2020-2021, la Commission a ainsi mené plusieurs activités en mode virtuel. Certaines de ces rencontres visaient la présentation des cadres de référence révisés de la Commission, notamment celui de l'évaluation de la PIEP (publié en mai 2020) et celui de la PIEA (publié en mai 2021). En effet, les nouveaux cadres de référence pour l'évaluation des politiques institutionnelles des collèges ont fait l'objet d'une présentation auprès de représentants des principales instances du milieu collégial, soit la Fédération

des cégeps, l'Association des collèges privés du Québec et l'Association des collèges privés non subventionnés, ainsi qu'aux membres de l'exécutif de la Fédération étudiante collégiale. La nouvelle version du cadre de référence de l'évaluation de la PIEA a également été présentée lors du colloque de l'Association québécoise de Pédagogie collégiale en juin 2021. Les trois cadres révisés ont également été traduits, publiés sur le site Web de la Commission et diffusés auprès du réseau.

Par ailleurs, une séance d'information générale sur la Commission et ses travaux a été réalisée dans le cadre du colloque de l'Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au postsecondaire, une entreprise d'économie sociale qui œuvre dans le domaine de l'intégration pédagogique des technologies de l'information et des communications en enseignement, en apprentissage et dans la vie citoyenne.

La Commission a questionné les participants à ces rencontres par l'entremise d'un court sondage dans le but de connaître leur satisfaction par rapport à ces activités, et 98 % se sont dits, de façon générale, satisfaits de la séance d'information, notamment en ce qui a trait aux objectifs de la rencontre, son format, son contenu.

Objectif 3.2 : Accroître la visibilité de la Commission

Contexte lié à l'objectif : Par ses différentes activités d'information et de communication, la Commission souhaite augmenter sa visibilité et susciter une plus grande consultation de ses publications qui sont accessibles sur son site Web.

Indicateur 8 : Taux de croissance annuel de la fréquentation du site Web de la Commission

Mesure de départ : 24 000 visiteurs différents

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %
Résultats	+ 25 % Cible annuelle atteinte				

Au cours de l'année, la Commission a rendu disponibles sur son site Web trois nouvelles publications à l'intention des collèges, soit le *Cadre de référence concernant l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages*, la version transitoire de son cadre de référence pour le deuxième cycle de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois, intitulée *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance* ainsi que le cadre de référence de l'Approche préalable à SAQC. Des traductions anglaises de chacun de ces documents ont aussi été produites et diffusées. De plus, la Commission a publié des documents institutionnels, notamment son nouveau *Plan stratégique 2020-2025* ainsi que son *Rapport annuel de gestion 2019-2020*. Pour chacune de ces publications, un communiqué de presse a été diffusé, notamment sur le site d'AMEQ en ligne et sur le *Portail collégial*. Un bilan sommaire des travaux pour l'année 2019-2020 a également été transmis par communiqué en octobre 2020. De plus, la nomination du nouveau président de la Commission ainsi que des ajustements apportés à l'opération de l'Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité des nouveaux collèges ont été annoncés

par le biais de communiqués de presse. Par ailleurs, la Commission a diffusé cinq bulletins de veille stratégique en assurance qualité et publié 28 nouvelles pour informer les internautes des activités réalisées ou à venir.

Pour l'année 2020-2021, le taux de croissance annuel de la fréquentation du site Web a été établi à 25 %. La cible établie a donc été dépassée.

AUTRES TRAVAUX

Réunions de la Commission

Du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, la Commission a tenu 13 réunions, pour une durée totale de 18 jours. Lors de ces réunions, elle a adopté 96 rapports d'évaluation. La liste de tous les rapports adoptés est disponible à l'annexe V⁴.

Comité de liaison

En 2013, la Commission a créé un comité de liaison en vue d'assurer une communication efficace entre la Commission et les représentants du réseau collégial. Ce comité est composé de neuf personnes provenant du réseau : cinq représentants des cégeps, deux des collèges privés subventionnés, un des collèges privés non subventionnés et un autre des écoles gouvernementales. Le président de la Commission et les commissaires sont également membres du comité. Enfin, la secrétaire générale de la Commission y agit à titre de secrétaire. En 2020-2021, le comité s'est réuni à six reprises. Ces rencontres ont notamment permis d'échanger sur les opérations d'évaluation en cours. La liste des membres du comité est présentée à l'annexe IV.

Veille stratégique

La Commission réalise des activités de veille stratégique en assurance qualité dans le but de maintenir à jour ses connaissances sur les nouvelles tendances, les meilleures pratiques, à l'échelle nationale et internationale, et les enjeux émergents dans ce domaine. Ces activités permettent d'alimenter les réflexions stratégiques de la Commission et contribuent à une amélioration continue de ses pratiques. Les résultats sont rendus disponibles par un bulletin bihebdomadaire destiné au personnel de l'organisation. Par ailleurs, un bulletin mensuel est publié sur le site Web pour communiquer au public externe les informations les plus pertinentes. En 2020-2021, la Commission a ainsi diffusé 10 bulletins à l'interne et 5 à l'externe. Sur la page d'accueil de son site Web, la Commission a aussi diffusé sur une base régulière des résumés de veille.

Le comité de veille procède également à des travaux de recherche sur des thèmes stratégiques pour la Commission. Au cours de l'année 2020-2021, les travaux ont porté sur les partenariats internationaux entre les agences d'assurance qualité et ont mené à l'adoption d'une stratégie d'action à l'international. Les membres du comité se sont aussi penchés sur les modalités de suivi déployées par d'autres agences d'assurance qualité. Ces travaux se poursuivront dans l'année qui vient. Les résultats issus de ces travaux sont communiqués à l'ensemble du personnel. De plus, les faits saillants sont mis en valeur dans une section spéciale du bulletin de veille.

4. De plus, l'annexe VI - Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2021, l'annexe VII - Politiques et plans évalués en 2020-2021, l'annexe VIII - Opérations d'évaluation antérieures, suites attendues au 30 juin 2021 et l'annexe IX - Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2021 présentent un état de la situation pour l'ensemble des opérations de la Commission au 30 juin 2021.

Politique linguistique

À l'hiver 2021, la Commission a révisé sa *Politique linguistique* comme elle doit le faire tous les cinq ans en vertu de la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*. En effet, la version antérieure datait de 2016. À la suite de l'obtention d'un avis favorable de l'Office québécois de la langue française, la politique révisée a été approuvée par la présidence le 30 avril 2021 et est entrée en vigueur à cette date.

Déclaration de services au citoyen

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial n'offre pas de services directs aux citoyens.

Publications

En 2020-2021, la Commission a publié sur son site Web les 67 rapports d'évaluation transmis aux collèges durant cette période. Ainsi, au 30 juin 2021, le site comptait plus de 3 000 rapports d'évaluation adoptés depuis 1993.

La Commission a aussi publié durant l'année dix documents de référence, rapports synthèses et documents institutionnels :

- *Rapport annuel de gestion 2019-2020* (2020)
- *Commentaires de la Commission sur le rapport de consultation de l'Office concernant les comités de la formation des ordres professionnels* (2020)
- *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité – version transitoire* (2020)
- *Version préliminaire du Cadre de référence pour l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages, Troisième édition* (2021)
- *Plan stratégique 2020-2025* (2021)
- *Tableau synoptique – Plan stratégique 2020-2025* (2021)
- *Demande de reconnaissance à l'INQAAHE : Démonstration de la conformité aux lignes directrices sur les bonnes pratiques de l'INQAAHE : Rapport d'autoévaluation de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (2021)
- *Politique linguistique – Révision* (2021)
- *Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité : Orientation et cadre de référence (troisième édition)* (2021)
- *Cadre de référence pour l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (troisième édition)* (2021)

Le *Rapport annuel de gestion 2019-2020* et le *Plan stratégique 2020-2025* ont été déposés à l'Assemblée nationale respectivement le 9 décembre 2020 et le 17 février 2021.

La liste complète des publications de la Commission au cours de l'année 2020-2021 et des années antérieures est présentée à l'Annexe X.

Chapitre 3

Utilisation des ressources au 31 mars 2021

Les ressources humaines

Répartition de l'effectif par catégorie d'emploi

Au 31 mars 2021, l'effectif de la Commission était constitué de vingt et un employés occupant un poste régulier. Au cours de l'année, la Commission a aussi eu à son emploi deux employés en prêt de service occupant temporairement des fonctions d'agent de recherche. Ce personnel n'est pas comptabilisé dans l'effectif. Plus de la moitié des postes est occupée par du personnel professionnel.

Effectif¹ au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

Catégorie d'emploi	2020-2021	2019-2020	Écart
Personnel d'encadrement ²	5	5	0
Personnel professionnel	12	13	1
Personnel de bureau, technicien et assimilé	4	6	2
Total	21	24	3

1. Effectif en poste au 31 mars : nombre de personnes occupant un poste permanent ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires.
2. La catégorie « Personnel d'encadrement » comprend le personnel hors cadre, constitué du président et de trois commissaires, ainsi que le personnel-cadre composé de la secrétaire générale.

Formation et perfectionnement du personnel

En 2020-2021, la Commission a consacré 2 955 \$ à la formation et au développement du personnel. Au 31 mars, 9 personnes représentant 43 % de l'effectif régulier permanent ont participé à au moins une activité de formation. En incluant les dépenses de rémunération, la Commission a consacré moins de 1 % de sa masse salariale à cet égard au cours de l'année visée. Par ailleurs, en raison du télétravail imposé par la pandémie, plusieurs formations ont été offertes au personnel par des employés à l'interne ou par d'autres organisations gouvernementales en lien avec l'utilisation de plateformes de communication à distance ou encore la sécurité de l'information.

**Répartition des dépenses totales destinées à la formation
et au perfectionnement du personnel par champ d'activité**

Champ d'activité	2020-2021	2019-2020
Favoriser le perfectionnement des compétences	62 %	96 %
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	0 %	0 %
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	38 %	1 %
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	0 %	0 %
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	0 %	0 %

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2020-2021	2019-2020
Proportion de la masse salariale [%]	0,1 %	1 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	-	-
Cadre ¹	1	14
Professionnel	5	13
Fonctionnaire	1	3
Total ²	0,5	2
Somme allouée par personne ³	396 \$	1283 \$

1. La catégorie « Personnel d'encadrement » comprend le personnel hors cadre, constitué de la présidence et de trois commissaires, ainsi que le personnel-cadre composé de la secrétaire générale.
2. Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel-cadre, professionnel et fonctionnaire.
3. Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel-cadre, professionnel et fonctionnaire.

En 2020-2021, la Commission a consenti sept jours de formation au personnel, soit une demi-journée en moyenne par personne formée pour une somme moyenne de 396 \$ par personne, incluant le salaire.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

Le taux de départ volontaire de la fonction publique est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers (temporaires et permanents), qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant une période de référence, généralement l'année financière, et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période. Le taux de départ volontaire ministériel comprend aussi les mouvements de sortie de type mutation.

Les départs involontaires comprennent toutes les situations indépendantes de la volonté de l'employé, notamment les situations où celui-ci se voit imposer une décision. Cela comprend, par exemple, les mises à pied et les décès.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Taux de départ volontaire [%]	10,5	8,3	10,5

Les ressources budgétaires et financières

En 2020-2021, la Commission disposait d'un budget de 2 490 300 \$, ce qui correspond à une augmentation de 5 100 \$ par rapport au budget de l'année précédente. Cette augmentation concerne le traitement et l'immobilisation.

Comme les activités de la Commission sont centrées sur les travaux d'évaluation, l'utilisation des ressources budgétaires et financières est présentée selon la catégorie des dépenses plutôt que par secteur d'activité.

Évolution du budget selon la catégorie de dépenses au cours des deux dernières années

Année financière	Traitement	Fonctionnement	Immobilisation	Amortissement	Total
2020-2021	1 937 600 \$	517 200 \$	19 000 \$	16 500 \$	2 490 300 \$
2019-2020	1 935 500 \$	517 200 \$	16 000 \$	16 500 \$	2 485 200 \$
Écart entre les deux dernières années	2 100 \$	0 \$	3 000 \$	0 \$	5 100 \$
Variation	0,1 %	0 %	20 %	0 %	0,2 %

En 2020-2021, les dépenses totales de la Commission se sont élevées à 2 123 665 \$, soit une variation à la baisse de 0,4 % par rapport à l'année précédente. Cette variation est particulièrement due à la diminution des dépenses de fonctionnement en raison de l'arrêt des déplacements dans le contexte de la crise sanitaire. Une variation de 6,6 % est cependant observée au regard du traitement, notamment dans le contexte de la stabilisation des mouvements de personnel.

Évolution des dépenses totales et par catégorie au cours des deux dernières années

Année financière	Traitement	Fonctionnement	Immobilisation	Amortissement	Total
2020-2021	1 882 777 \$	230 982 \$	6 174 \$	3 732 \$	2 123 665 \$
2019-2020	1 766 322 \$	355 784 \$	6 428 \$	4 599 \$	2 133 133 \$
Écart entre les deux dernières années	116 455 \$	-124 802 \$	-254 \$	-867 \$	-9 468 \$
Variation [%]	6,6 %	-35,1 %	-4,0 %	-19 %	-0,4 %

Les dépenses occasionnées spécifiquement par la gestion de la pandémie ont été marginales. Par exemple, certains employés se sont prévalus de la compensation financière offerte par l'employeur pour avoir effectué une prestation en télétravail au cours de la période d'urgence sanitaire.

Frais occasionnés par la participation d'experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission

Chaque année, la Commission fait appel à des personnes bénévoles qui proviennent en majorité des collègues et du milieu socioéconomique afin de l'aider dans la réalisation de ses opérations d'évaluation, notamment pour participer aux travaux des comités de visite des établissements et des comités consultatifs mis sur pied, comme le prévoit sa loi constitutive. Au cours de l'année, 23 personnes l'ont assistée à titre d'experts externes ou encore de membres d'un comité consultatif. Aucune dépense de déplacement n'a été occasionnée par les visites d'établissements et les réunions des comités puisque celles-ci ont été effectuées en visioconférence compte tenu de la pandémie.

Évolution des dépenses occasionnées par la participation des experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission

Année financière	Nombre de personnes	Coûts [\$]	% budget de fonctionnement
2020-2021	23		
2019-2020	51	34 570 \$	7 %

Les ressources informationnelles

En 2020-2021, la Commission a consacré 29 209 \$ pour assurer le développement et la mise à jour de ses ressources informationnelles. Les prévisions étaient de 35 000 \$. Deux ressources internes à temps plein sont consacrées aux technologies de l'information.

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2020-2021

Type d'intervention	Investissements [000 \$]	Dépenses [000 \$]
Projet ¹	35 000 \$	29 209 \$
Activités ²	s/o	s/o
Total	35 000 \$	29 209 \$

1. Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.
2. Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.

En 2020-2021, les dépenses en matière de ressources informationnelles sont moins élevées que celles de l'année précédente. En ce qui a trait aux droits d'utilisation, l'écart entre les dépenses de 2019-2020 et 2020-2021 résulte de l'acquisition de licences pour une période pluriannuelle. Ces dépenses ne sont pas récurrentes sur une base annuelle. De plus, le recours à certains services n'est pas récurrent. C'est le cas par exemple de l'audit de sécurité informatique qui revient à une fréquence biannuelle.

Dépenses selon le type de ressources informationnelles au cours des deux dernières années

Année financière	Droits d'utilisation	Parc informatique	Services techniques / Main-d'œuvre externe	Total
2020-2021	13 643 \$	7 295 \$	8 271 \$	29 209 \$
2019-2020	21 377 \$	5 734 \$	14 673 \$	41 784 \$

Chapitre 4

Autres exigences législatives et gouvernementales

Gestion et contrôle des effectifs

Au regard de l'effectif, le Conseil du trésor fixe annuellement une cible à respecter pour les organismes dont le personnel est assujéti à la *Loi sur la fonction publique*. Les étudiants, les stagiaires et les employés en prêt de service ne sont pas soumis à ce contrôle. Pour l'exercice financier 2020-2021, la Commission s'est vue attribuer une cible de 42 000 heures rémunérées. Elle a respecté cette limite puisqu'elle a atteint un résultat de 38 757 heures rémunérées au cours de la période visée.

Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3
1. Personnel d'encadrement	9 135	0	9 135	5,00
2. Personnel professionnel	20 709	2	20 711	11,34
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	8 911	0	8 911	4,88
Total 2020-2021	38 755	2	38 757	21,22
Total 2019-2020	40 296	8	40 304	22,07

Les renseignements relatifs aux contrats de services

Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, la Commission n'a accordé aucun contrat de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

Sommaire des résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 (prolongé jusqu'au 31 mars 2022)

Activités réalisées au cours de l'année au regard du plan d'action 2016-2020

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Objectif organisationnel 1 : Favoriser et promouvoir l'adoption de pratiques écoresponsables par les membres du personnel de la Commission

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
Consolider les pratiques écoresponsables des membres du personnel de la Commission	Élaboration d'une politique de gestion intégrée des documents	Avoir élaboré, d'ici 2018, une politique de gestion intégrée des documents	Projet élaboré. Version finale prévue en 2021.	<i>Cible non-atteinte</i>
	Inventaires des activités générant le plus grand nombre d'impressions de documents	Avoir ciblé, d'ici 2017, les trois activités générant le plus grand nombre d'impressions de documents	Réalisé à l'automne 2017.	<i>Cible atteinte</i>
	Nombre de pages imprimées pour les activités ciblées au point précédent (inventaire)	Avoir réduit, d'ici 2020, le nombre de pages imprimées de 10 % pour les trois activités ciblées au point précédent	Diminution de 58,7 % du nombre d'impressions pour l'année en cours [Baisse de 67 %, par rapport à 2017-2018].	<i>Cible largement dépassée, notamment en raison du télétravail.</i>
	Utilisation de la visioconférence pour la tenue de réunions et la participation à des rencontres	Avoir augmenté de 20 % l'utilisation de la visioconférence pour la tenue de réunions et la participation à des rencontres d'ici 2020	Nombres de visioconférences ou conférences téléphoniques : 500 [Augmentation de 273 % par rapport à 2019-2020 et 3025 % entre 2016-2017 et 2020-2021].	<i>Cible largement dépassée, notamment en raison du télétravail.</i>
	Utilisation du transport collectif [covoiturage inclus] par les membres du personnel de la Commission	Utiliser, chaque année, le transport collectif [covoiturage inclus] dans 75 % des déplacements des membres du personnel de la Commission lors des visites d'évaluation et des séances de formation	Aucun déplacement en 2020-2021 en raison de la pandémie.	<i>Cible atteinte</i>
	Récupération et gestion des équipements informatiques en fin de vie	Récupérer ou disposer de façon écoresponsable de 100 % des équipements informatiques en fin de vie d'ici 2020	Équipements désuets conservés à des fins de récupération écoresponsable. Aucun équipement n'a été ajouté en 2020-2021.	<i>Cible atteinte</i>
	Inclusion de critères écoresponsables dans les appels d'offres auprès de graphistes et d'imprimeurs	Inclure au moins un critère écoresponsable dans 100 % des appels d'offres d'ici 2020	Critère lié à l'impression inclus dans 100 % des appels d'offres.	<i>Cible atteinte</i>
	Utilisation du Répertoire des produits écoresponsables du CSPQ pour les acquisitions	Utiliser le Répertoire des produits écoresponsables du CSPQ pour 100 % des acquisitions d'ici 2020	Répertoire utilisé pour 100 % des acquisitions.	<i>Cible atteinte</i>

Objectif gouvernemental 12**Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics**

Objectif organisationnel 2 : Prendre en compte les principes de développement durable dans les travaux de la Commission

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
Élaborer un outil d'évaluation de la prise en compte des principes de développement durable à intégrer aux pratiques d'évaluation de la Commission	Outil d'évaluation de la prise en compte des principes de développement durable intégré au processus d'audit	Avoir intégré, d'ici 2020, un outil d'évaluation de la prise en compte des principes de développement durable au processus d'audit	Aucune activité réalisée.	<i>Cible non-atteinte</i>

Objectif gouvernemental 1.4**Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique**

Objectif organisationnel 3 : Informer les membres du personnel de la Commission en matière de développement durable

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
Offrir des séances d'information portant sur le développement durable et sur la prise en compte des principes aux membres du personnel de la Commission	Nombre de capsules d'information diffusées auprès du personnel de la Commission	Diffuser, chaque année, deux capsules d'information auprès du personnel de la Commission	4 capsules diffusées pendant l'année.	<i>Cible dépassée</i>
	Proportion des membres du personnel ayant participé à des séances d'information	Avoir donné accès, d'ici 2020, à au moins une séance d'information à 90 % des membres du personnel de la Commission	Aucune séance en 2020-2021.	<i>Cible non-atteinte</i>

Objectif gouvernemental 1.5**Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial****Objectif organisationnel 4** : Mettre en valeur les productions artistiques québécoises

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
Mettre les membres du personnel de la Commission en contact avec des productions artistiques québécoises	Participation des membres du personnel de la Commission à des activités culturelles	Organiser, chaque année, une activité culturelle à l'intention des membres du personnel de la Commission	Aucune activité réalisée en 2020-2021.	<i>Cible non-atteinte</i>
	Espace du site intranet de la Commission réservé à la promotion de productions artistiques québécoises	Avoir créé, d'ici 2020, un espace dans le site intranet de la Commission réservé à la promotion de productions artistiques québécoises	s/o Indicateur abandonné en 2018.	s/o

Occupation et vitalité des territoires

En vertu de son mandat, la Commission peut participer à la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires en contribuant à la mise en œuvre de la première orientation qui consiste à agir pour mieux habiter nos territoires, et plus spécifiquement à la réalisation de l'objectif d'offrir des services de proximité de qualité. De fait, par son témoignage sur la qualité de la formation offerte dans la centaine d'établissements couvrant l'ensemble du territoire québécois, la Commission participe à l'amélioration de la qualité des services offerts à la population et apporte sa contribution à l'offre de services adaptés aux divers contextes territoriaux. Le *Plan stratégique 2020-2025* de la Commission présente cette contribution.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La Commission a adopté le 19 décembre 2018 la *Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles*. Cette procédure a été présentée aux membres du personnel.

Pour l'année 2020-2021, la Commission n'a été concernée par aucun cas associé à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2020-2021	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	s/o		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1)		s/o	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		s/o	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations : Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), déterminez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		s/o	
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		s/o	
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		s/o	
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		s/o	
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		s/o	
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible défini précédemment		s/o	
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		s/o	
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			s/o
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	s/o		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	s/o	s/o	s/o

Accès à l'égalité en emploi

Conformément à l'article 53.1 de la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, chapitre F-3.1.1), la Commission doit rendre compte annuellement, sous une rubrique particulière, des résultats obtenus par rapport aux objectifs du programme gouvernemental en matière d'accès à l'égalité en emploi.

Données globales**Effectif régulier au 31 mars 2021**

Nombre de personnes occupant un poste régulier

21 effectifs permanents

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, la Commission a embauché une personne ayant le statut de régulier et une personne ayant le statut d'occasionnel.

Embauche totale au cours de la période 2020-2021, selon le statut de l'employé¹

	Permanent	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
1	1	0	0	0	2

1. L'embauche du personnel hors cadre, constitué de la présidente et de trois commissaires, n'est pas comptabilisée puisque ces employés sont sous contrat.

Membres de communautés culturelles, anglophones, autochtones et personnes handicapées

Au même titre que les ministères et organismes gouvernementaux, la Commission doit atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires membres de communautés culturelles, d'anglophones, d'autochtones et de personnes handicapées, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique. Aucune des deux personnes embauchées au cours de l'année ne fait partie des groupes cibles.

Représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif

La Commission ne présente pas les tableaux concernant le taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier afin de préserver la confidentialité des renseignements relatifs aux personnes, considérant la petite taille de l'organisation.

Représentativité des femmes au sein de l'effectif

Au 31 mars 2021, les femmes représentaient 71 % de l'effectif total régulier et 100 % des personnes embauchées. Les résultats détaillés sont présentés dans les deux tableaux suivants.

Taux d'embauche des femmes en 2020-2021 par statut d'emploi

	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	2	0	0	0	2
Nombre de femmes embauchées	2	0	0	0	2
Pourcentage par rapport au nombre total de personnes embauchées	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %

Taux de présence des femmes dans l'effectif au 31 mars 2021

Groupe cible	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau	Total
Effectif total (hommes et femmes)	5	12	3	1	21
Femmes	3	10	2	0	15
Taux de représentativité des femmes %	60 %	83 %	66,6 %	0 %	71 %

Code d'éthique et déontologie

Adopté en avril 2000, le *Code d'éthique et de déontologie des membres de la Commission* a été mis à jour en février 2007 puis en juin 2015. Dans le respect de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* et du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, chaque commissaire s'engage à respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie, à assurer la confidentialité du contenu des échanges auxquels il participe et des documents qui lui sont fournis, et à ne pas se placer en situation de conflit d'intérêts.

La Commission a également adopté un *Code d'éthique et de déontologie à l'intention des personnes agissant à titre d'experts pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* au sein des comités de visite, des comités consultatifs ou de tout autre comité créé dans le cadre des opérations d'évaluation qu'elle conduit dans les établissements. Ce code a aussi été actualisé en 2015. Chaque personne qui accepte d'agir à titre d'expert s'engage donc à ne pas se placer en situation de conflit d'intérêts et à garder confidentiel tout renseignement sur un établissement acquis dans le cadre des activités d'évaluation auxquelles elle a participé.

Les deux documents sont accessibles sur le site Web de la Commission.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels***Application du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels***

Le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec d'offrir plus de transparence aux citoyens. Ce règlement détermine les documents et les renseignements que les organismes publics doivent diffuser dans leur site Web. Conformément à ces exigences, incluant depuis le 1^{er} avril 2015 la diffusion de renseignements liés aux dépenses ainsi que la diffusion des documents transmis lors d'une demande d'accès, la Commission présente, dans sa page consacrée à la diffusion de l'information et à la protection des renseignements personnels, les rubriques suivantes : organigramme – personnel de direction et d'encadrement; responsable de l'accès à l'information; plan de classification des documents; inventaire des fichiers de renseignements

personnels; registre des communications de renseignements personnels; études et rapports de recherche ou de statistiques d'intérêt pour le public; documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès et d'intérêt public; registres publics; services et programmes offerts; documents servant à la prise de décision sur les droits des administrés; projets de règlement publiés à la *Gazette officielle du Québec*; renseignements relatifs aux contrats; renseignements liés aux dépenses de la Commission; liste des engagements financiers et documents déposés à l'Assemblée nationale.

Enfin, le site Web de la Commission comprend également une page consacrée à la démarche à suivre pour formuler une demande d'accès à l'information.

Protection des renseignements personnels

Les droits d'accès aux fichiers informatiques contenant des renseignements personnels sont accordés de façon rigoureuse, qu'il s'agisse de l'accès aux fichiers concernant les membres du personnel ou à ceux regroupant les listes des experts externes qui participent aux travaux de la Commission. À cet égard, un profil d'accès aux renseignements personnels pour chacune des catégories d'utilisateurs du système d'information et de gestion de la Commission a été défini, et la sécurité a été organisée en fonction de ces profils. Par ailleurs, dans le cadre de la mise sur pied d'un portail pour le dépôt de la version électronique des documents provenant des collèges ou de la Commission, la solution informatique retenue permet un haut degré de sécurité. Les droits d'accès sont déterminés en fonction des documents déposés et du rôle de chaque personne.

Demandes d'accès à l'information

La Commission n'a reçu aucune demande d'accès à l'information pendant l'année 2020-2021.

Emploi et qualité de la langue française

Conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration* (2011), la Commission dispose d'une politique linguistique depuis 2007. Celle-ci a fait l'objet d'une révision cette année. La nouvelle version de la politique de la Commission a été adoptée en avril 2021. Cette politique a été diffusée auprès du personnel de la Commission. Une lettre de la présidence a également été diffusée à ce propos dans le réseau des collèges.

Comité permanent et mandataire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	Moins de 50
Avez-vous un comité permanent?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice? Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	s/o
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation? Si oui, expliquez lesquelles :	Oui Présentation de la politique aux employés.

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	Oui Avril 2021
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée? Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	s. o.

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application? Si oui, expliquez lesquelles :	Oui Diffusion de la Politique linguistique sur l'intranet et présentation auprès du personnel
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application?	s/o



Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial

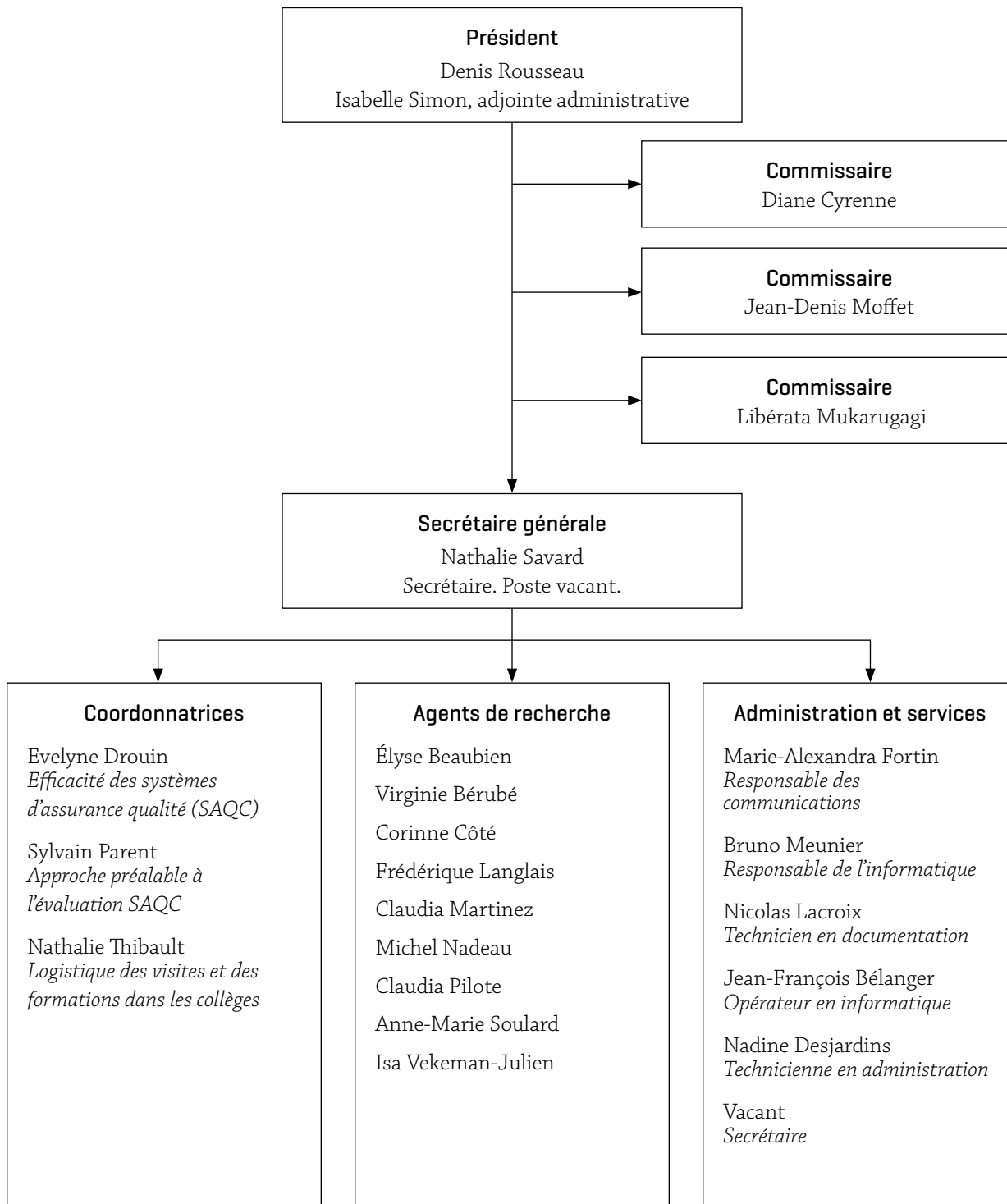
**RAPPORT ANNUEL
DE GESTION 2020-2021**

ANNEXES



Annexe I

Organigramme au 31 mars 2021⁵



5. L'organigramme présente le personnel régulier, occasionnel et à contrat en vertu d'un prêt de service.

Annexe II

Comité consultatif et experts externes

Membres des comités au 30 juin 2021

Comité de lecture sur l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

Denyse Blanchet
Directrice générale
Retraitée
Cégep de Chicoutimi

Guy Côté
Directeur général
Collège CDI – Administration.
Technologie. Santé

Louis Côté
Professeur
Retraité
Collège d'Alma

Marcel Côté
Directeur général
Retraité
Cégep régional de Lanaudière

Jacques Delagrave
Directeur des études
Retraité
Cégep de Sept-Îles

Hélène Dubois
Directrice de la recherche
et de l'analyse
Retraitée
Office des professions du Québec

Hubert Fortin
Directeur des études
Retraité
Collège Laffèche

Lucie Lahaie
Directrice des études
Retraitée
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Carole Lanoville
Professeure
Université du Québec à Montréal

Nathalie Michaud
Professeure
Université du Québec à Montréal

Louis Poirier
Directeur des études
Retraité
Cégep de Matane

Robert St-Amour
Professeur
Retraité
Collège Ahuntsic

Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 2020-2021

[du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021]

Approche préalable

Luc Carrier
Professeur
Retraité
Collège April-Fortier

Lucie Cloutier
Directrice
Retraitée
Collège CDI – Administration.
Technologie. Santé

Louis Lafontaine
Directeur
Retraité
Musitechnic Formation

Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges [premier cycle]

Johanne Authier
Conseillère pédagogique
Retraitée
Collège Ahuntsic

Guy Côté
Directeur général
Collège CDI – Administration.
Technologie. Santé

Réjeanne Gagnon
Conseillère pédagogique
Cégep de l'Outaouais

Dominique Blais
Directeur général adjoint
Institut Trebas Québec inc.

Lucie D'Amour
Directrice des études
Collège Kensley inc.

Lucie Lahaie
Directrice des études
Retraitée
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Denyse Blanchet
Directrice générale
Retraitée
Cégep de Chicoutimi

Jacques Delagrave
Directeur des études
Retraité
Cégep de Sept-Îles

Carole Lanoville
Professeure
Université du Québec à Montréal

Lisa Boyle
Conseillère pédagogique
Cégep John Abbott

Chantale Fortin
Directrice adjointe aux études
Cégep du Vieux Montréal

Vincent Larose
Directeur des études
Cégep de Granby

Odette Nappert

Directrice
Retraitée
Collège Notre-Dame-de-Foy

Mariannick Paris

Directrice adjointe
Cégep de Victoriaville

Maurice Piché

Directeur général
Retraité
Collège de Bois-de-Boulogne

Pierre Richard

Directeur des études
Retraité
Collège Mérici

Claude Roy

Directeur général
Cégep André-Laurendeau

Robert St-Amour

Professeur
Retraité
Collège Ahuntsic

Chantal Turgeon

Conseillère pédagogique
à la formation continue
Cégep John Abbott

François Vasseur

Consultant en éducation

Annexe III - Méthodologie

Pour tous les questionnaires réalisés au cours de l'année, le taux de satisfaction a été mesuré de la même manière. À partir d'un certain nombre d'énoncés (entre six et onze) pour lesquels chaque répondant a dû indiquer son degré d'accord (tout à fait en accord; en accord; en désaccord; tout à fait en désaccord), un taux de satisfaction a été déterminé. Pour être déclaré satisfait, un répondant devait avoir répondu « tout à fait en accord » ou « en accord » pour plus de 50 % des énoncés. Pour être déclaré insatisfait, un répondant devait avoir répondu « tout à fait en désaccord » ou « en désaccord » pour plus de 50 % des énoncés. Les répondants pour lesquels il a été impossible de déclarer s'ils étaient satisfaits ou insatisfaits (parce qu'ils se sont dits en accord et en désaccord sur un nombre égal d'énoncés) n'ont pas été considérés dans le calcul du taux de satisfaction.

Plus précisément, en ce qui a trait à la satisfaction relative aux cadres de référence, aux outils d'autoévaluation et aux mesures d'accompagnement, les questionnaires de satisfaction ont été transmis à compter de janvier 2021 aux collègues ayant déposé des documents à la Commission dans le cadre des évaluations. Un lien vers le sondage approprié a été intégré dans les accusés de réception des documents. En 2020-2021, la Commission apportera des ajustements au mode de transmission de ces sondages de façon à favoriser une plus grande participation.

Annexe IV

Comité de liaison

Membres du comité de liaison au 31 mars 2020

Membres du réseau collégial

Marie Barrette

Coordonnatrice de la formation continue
Collège de Valleyfield

Patrick Bérubé

Directeur général
Association des collèges privés du Québec

Guy Côté

Directeur régional
Collège CDI

René Dolce

Directeur des ressources humaines
Cégep Edouard-Montpetit

John Halpin

Directeur général
Cégep John Abbott

Monique Lambert

Directrice des études par intérim
Institut de technologie agroalimentaire

Carole Lavallée

Directrice des études
Cégep de Saint-Laurent

Isabelle Laurent

Directrice des affaires éducatives
et de la recherche
Fédération des cégeps

Marie-France Tassé

Directrice des études
Collège La Salle

Membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Denis Rousseau

Président

Diane Cyrenne

Commissaire

Libérata Mukarugagi

Commissaire

Jean-Denis Moffet

Commissaire

Nathalie Savard

Secrétaire générale

Annexe V

Rapports d'évaluation adoptés en 2020-2021

Légende :

- ⁰ Rapport transmis à l'établissement après le 30 juin 2021.
- ¹ Rapport commun pour trois opérations, soit la PIEA, la PIEP et le suivi d'application de la PIEP.
- ² Rapport commun pour deux opérations.
- ³ Rapport commun pour deux opérations, soit le suivi de l'application de la PIEA et le suivi de l'évaluation d'un programme d'étude.
- ⁴ Rapport commun pour deux opérations.
- ⁵ Rapport commun pour trois opérations.
- ⁶ Rapport commun pour trois opérations, soit la PIEA, la PIEP et le Système d'assurance qualité.

Efficacité des systèmes d'assurance qualité (premier cycle) [14 rapports]

Rapports préliminaires [7]

Établissement public (1)

Collège d'Alma

Établissement privé subventionné (1)

École nationale du cirque

Établissements privés non subventionnés (5)

Collège MultiHexa Saguenay-Lac-Saint-Jean

Collège Technique de Montréal *

Institut d'enregistrement du Canada *

Institut supérieur d'informatique (ISI) *

Institut Trebas Québec inc

Rapports définitifs [7]

Établissements publics (3)

Cégep de Baie-Comeau

Cégep de l'Outaouais *

Cégep de Victoriaville

Établissements privés non subventionnés (4)

Académie de l'Entrepreneurship

Collège April-Fortier

Collège de l'immobilier du Québec

École de danse contemporaine de Montréal (exemption)⁶

Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité [4 rapports]

Rapport préliminaire [1]

Établissement privé non subventionné (1)

Collège de gestion, technologie et santé Matrix

Rapports définitifs [3]

Établissements privés non subventionnés (3)

Collège de gestion, technologie et santé Matrix *

Hélicraft *

Lachute Aviation

Plans stratégiques des cégeps incluant le plan de réussite [13 rapports]

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic *
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches – Actualisation *
Cégep de Drummondville *
Cégep Édouard-Montpetit – Actualisation
Cégep Édouard-Montpetit – Actualisation *
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière - Actualisation
Cégep de La Pocatière
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Thetford
Cégep du Vieux Montréal

Plans de réussite des collèges privés subventionnés [4 rapports]

Collège André-Grasset - Actualisation
École de musique Vincent-d'Indy
École nationale du cirque
Séminaire de Sherbrooke

Politiques institutionnelles [30 rapports]

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [19]

Établissements publics (5)

Cégep de Baie-Comeau
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Granby *
Cégep de La Pocatière
Cégep Vanier *

Établissements privés subventionnés (4)

Collège André-Grasset
Collège Ellis *
Collège Laflèche
Collège Mérici *

Établissements privés non subventionnés (10)

Campus d'effets visuels inc.
CDE Collège *
Collège Cumberland inc.
Collège Herzing
Collège St-Michel *
Collège de Technologie Ascent inc.
École de danse contemporaine de Montréal⁶
École de danse de Québec¹
École Pivaut Montréal inc.
Lachute Aviation

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages – Modalités d'application de l'incomplet [1]

Établissement public (1)

Cégep Marie-Victorin

 Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes [10]

Établissements publics (3)

Cégep Gérard-Godin *
 Cégep Marie-Victorin
 Collège de Rosemont

Établissements privés non subventionnés (6)

Cargair ltée
 Collège l'Avenir de Rosemont inc.
 Collège de l'immobilier du Québec *
 École de danse contemporaine de Montréal⁶
 École de danse de Québec¹
 Eid Air Aviation inc.

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes [1 rapport]

Rapport définitif [1]

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Campus Macdonald

Suites données aux recommandations de la Commission [30 rapports pour 36 suivis]

Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [7]

Collège Ahuntsic
 Cégep John Abbott³
 Cégep de Rimouski
 Cégep Vanier²
 Cégep Vanier^{*5}
 Collège de photographie Marsan *
 Institut Trebas Québec inc.⁴

Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes
 des établissements privés non subventionnés [3]

Collège de l'immobilier du Québec *
 École de danse de Québec¹
 Institut Trebas Québec inc.⁴

Évaluation institutionnelle [6]

Cégep de Baie-Comeau
 Cégep de Matane
 Collège de Rosemont
 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu *
 Cégep Vanier^{*5}
 Cégep du Vieux-Montréal

Programme d'études – Opération 2005-2008 [2]

Cégep John Abbott³
 Cégep Vanier²

Efficacité des plans de réussite [2]

Collège Centennial *
 Institut Teccart

Efficacité des plans stratégiques [1]

Cégep de la Gaspésie et des Îles *

Évaluation des plans stratégiques [1]

Cégep de Baie-Comeau

Efficacité du système d'assurance qualité [10]

Collège Dawson *

Cégep de Granby *

Cégep de Jonquière

Collège de Rosemont

Cégep de Saint-Laurent

Collège Centennial

Collège Centennial

Collège Mérici

Collège Marianopolis

Institut de technologie agroalimentaire du Québec *

Formation générale [1]

Cégep Vanier *⁵

Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité SAQC [3]

Collège Canada *

Collège St-Michel *

École de sténographie judiciaire du Québec

Annexe VI

Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2021

Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

Évaluation du 1^{er} cycle [86 établissements]

Processus terminé [42]

Établissements publics (22)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Cégep Beauce-Appalaches
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Cégep Édouard-Montpetit
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de La Pocatière
Cégep Limoilou
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de l'Outaouais
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme

Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Collège de Valleyfield

Établissements privés subventionnés (12)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)
Collège Ellis
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Lafèche
Collège LaSalle
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal

École de musique Vincent-d'Indy
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (7)

Académie de l'Entrepreneurship
Québécois inc.
Collège April-Fortier
Collège CDI - Administration.
Technologie. Santé
Collège d'enseignement en immobilier inc.
Collège de photographie Marsan
Collège Inter-Dec
École nationale de l'humour

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Rapports dans leur version préliminaire transmis ou sur le point d'être transmis aux collèges [5]

Établissement public (1)

Collège d'Alma

Établissement privé subventionné (1)

École nationale de cirque

Établissements privés non subventionnés (3)

Collège MultiHexa
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Institut supérieur d'informatique (ISI)
Institut Trebas Québec inc.

Rapports dans leur version préliminaire en cours d'élaboration [5]

Établissement public (1)

Cégep régional Champlain

Établissement privé subventionné (1)

Collège Universel

Établissements privés non subventionnés (3)

Collège Salette inc.
Collège Technique de Montréal inc.

Institut d'enregistrement du Canada

Suites attendues [32]

Établissements publics (24)

Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Collège de Bois-de-Boulogne
Cégep de Chicoutimi
Cégep Garneau
Cégep Gérard-Godin
Cégep de Granby
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep régional de Lanaudière
Cégep de Lévis-Lauzon

Collège Lionel-Groulx
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Cégep de St-Félicien
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Cégep Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (5)

Collège Centennial
Collège Marianopolis
Collège O'Sullivan de Québec
Collège TAV
Institut Teccart

Établissements privés non subventionnés (2)

Collège de l'immobilier du Québec
Collège Herzing

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Institut de technologie agroalimentaire

 Rapports d'autoévaluation attendus [2]

Établissements privés non subventionnés (2)

École du Show-Business
Musitechnic Formation

 Collèges exemptés [2]

Établissements privés non subventionnés (2)

École de danse contemporaine de Montréal
(situation particulière)

École de danse de Québec
(situation particulière)

Évaluation du 2^{er} cycle [83 établissements]

 Rapport dans sa version préliminaire en cours d'élaboration [1]

Établissement public (1)

Cégep de Shawinigan

 Rapport d'autoévaluation reçu et visite à faire [1]

Établissement privé subventionné (1)

Collège LaSalle

 Rapports d'autoévaluation attendus [82]

Établissements publics (47)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Cégep régional Champlain
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Cégep Édouard-Montpetit
Cégep Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep Gérald-Godin
Cégep de Granby
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep régional de Lanaudière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Cégep de Rimouski

Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sherbrooke
Cégep de St-Félicien
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Cégep Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (17)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)
Collège Centennial
Collège Ellis
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Lafèche
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Collège TAV

Collège Universel
École de musique Vincent-d'Indy
École nationale du cirque
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (15)

Collège April-Fortier
Collège CDI – Administration.
Technologie. Santé
Collège de l'Immobilier du Québec
Collège de photographie Marsan
Collège d'enseignement en immobilier
Collège Herzing
Collège MultiHexa
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Collège Salette
Collège Technique de Montréal
École du Show-Business
École nationale de l'humour
Institut d'enregistrement du Canada
Institut supérieur d'informatique (ISI)
Institut Trebas Québec inc.
Musitechnic Formation

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (2)

Institut de technologie agroalimentaire du Québec
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et évaluation d'un programme des collèges privés non subventionnés [20 établissements]

L'évaluation a touché 21 établissements. À la suite de l'acquisition d'un établissement par un autre établissement ayant déjà réalisé l'autoévaluation demandée, la Commission a décidé, en décembre 2015, de dispenser le premier de cet exercice. Le tableau porte donc sur la situation pour 20 établissements.

L'astérisque désigne un collège dont l'application de la PIEP sera traitée lors de l'Approche préalable.

Processus terminé [15]

Centre de formation collégial en techniques équine du Québec*	Collège d'enseignement en immobilier inc. Collège Herzing Collège Inter-Dec Collège de l'immobilier du Québec Collège de photographie Marsan Collège radio télévision de Québec inc.	Collège Technique de Montréal inc. École de danse de Québec École nationale de l'humour Institut d'enregistrement du Canada Institut supérieur d'informatique (ISI)
---	---	---

Suites attendues [5]

Collège MultiHexa Saguenay-Lac-Saint-Jean	Collège Salette inc. École du Show-Business	Institut Trebas Québec inc. Musitechnic Formation
--	--	--

Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité [34 établissements]

Le nombre évoluera en fonction de la création de nouveaux établissements ou du renouvellement de permis.

Processus terminé [6]

Établissement privé subventionné (1) Collégial international Sainte-Anne	Établissements privés non subventionnés (5) Air Richelieu Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc.	Collège Saint-Michel Isart Digital Montréal inc. Lachute Aviation
--	---	---

Suites attendues [5]

Établissement privé subventionné (1) École de sténographie judiciaire du Québec	Collège des Technologies de l'Information de Montréal Hélicraft	Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1) Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
Établissements privés non subventionnés (3) Collège Canada inc.		

Rapports d'autoévaluation attendus [23]

Établissements privés non subventionnés (22) Campus des effets visuels inc. Cargair ltée CDE Collège Centre de formation collégial en techniques équine du Québec Collège Avalon Collège Cumberland Collège d'aéronautique Collège de l'Avenir de Rosemont	Collège de Technologie Ascent inc. Collège Greystone Collège Kensley Collège M du Canada Collège national de sciences et de technologies inc. École de management INSA École de pilotage Saint-Hubert inc. École des entrepreneurs École Pivaut Montréal inc. Eid Air Aviation inc.	Passport Hélico Rubika, école supérieure de création numérique appliquée à l'animation, au design et au jeu vidéo inc. Sélect aviation centre de formation Syn Studio Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1) Campus Macdonald
---	--	--

Traitement intégré des suivis aux recommandations de la Commission

Liste des collèges ayant élaboré, à la demande de la Commission, un plan d'action institutionnel

Établissements	Opérations d'évaluation touchées
Établissements publics (6)	
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), formation générale.
Cégep André-Laurendeau	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), formation générale, <i>Techniques administratives</i> .
Collège de Maisonneuve	Formation générale, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Techniques d'hygiène dentaire</i>), application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.
Cégep de l'Outaouais	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), évaluation institutionnelle, application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.
Cégep de Saint-Hyacinthe	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle.
Collège Vanier	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, formation générale, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Techniques d'inhalothérapie</i>), évaluation institutionnelle, efficacité du plan stratégique.
Établissements privés subventionnés (3)	
Collège Centennial	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences humaines</i>), application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.
Institut Teccart	Évaluation institutionnelle, plan de réussite, Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et son application, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.
Séminaire de Sherbrooke	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, formation générale, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.
Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)	
Campus Macdonald	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.

Collèges ayant donné des suites satisfaisantes à l'ensemble des recommandations incluses dans leur plan d'action, en date du 30 juin 2021

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep André Laurendeau
Collège de Maisonneuve
Cégep de Saint-Hyacinthe
Collège Centennial
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

Collèges ayant procédé à la mise à jour de leur plan d'action en 2020-2021

s/o

 Collèges ayant donné des suites satisfaisantes en 2020-2021

Établissements	Opérations d'évaluation touchées
----------------	----------------------------------

Établissement public (1)

Cégep Vanier

Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, efficacité du plan stratégique.

 Portrait de la situation sur les suites à donner au 30 juin 2021

Établissements	Opérations d'évaluation touchées
----------------	----------------------------------

Établissements publics (2)

Cégep de l'Outaouais

Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation de programme 2005-2008 (Sciences de la nature), évaluation institutionnelle, application de la Politique institutionnelle d'évaluation de programme.

Collège Vanier

Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, efficacité du plan stratégique.

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Campus Macdonald

Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.

Annexe VII

Politiques et plans évalués en 2020-2021

POLITIQUES INSTITUTIONNELLES

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [19 politiques]

Les jugements

ES : entièrement satisfaisante

S : satisfaisante

PS : partiellement satisfaisante

IS : insatisfaisante

N/A : non applicable

Établissements	Jugement
----------------	----------

Publics (5)

Cégep de Baie-Comeau

S

Cégep de Chicoutimi

ES

Cégep de Granby

ES

Cégep de La Pocatière

S

Cégep Vanier

S

Privés subventionnés (4)

Collège André-Grasset

ES

Collège Ellis

ES

Collège Laflèche

ES

Collège Mérici

S

Privés non subventionnés (10)

Campus des effets visuels

PS

CDE Collège

ES

Collège Cumberland

ES

Collège Herzing

ES

Collège St-Michel

S

Collège de Technologie Ascent

S

École de danse de Québec

N/A

École de danse contemporaine de Montréal

N/A

École Pivaut de Montréal

S

Lachute Aviation

PS

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages – Modalités d'application de l'incomplet
[1 politique]

Les jugements

ES : entièrement satisfaisante

S : satisfaisante

PS : partiellement satisfaisante

IS : insatisfaisante

Établissements	Jugement
----------------	----------

Publics (1)

Cégep Marie-Victorin

S

Établissements n'ayant pas transmis leur politique au 30 juin 2021 [2]

Établissements privés non subventionnés (2)

Collège M du Canada

Collège national de science et technologie inc

Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes [10 politiques]

Les jugements

ES : entièrement satisfaisante
 S : satisfaisante
 PS : partiellement satisfaisante
 IS : insatisfaisante
 N/A : non applicable

Établissements	Jugement
----------------	----------

Publics (3)

Cégep Gérald-Godin	PS
Cégep Marie-Victorin	PS
Collège de Rosemont	ES

Privés non subventionnés (6)

Cargair ltée	ES
Collège de l'Avenir de Rosemont	S
Collège de l'immobilier du Québec	S
École de danse de Québec	N/A
École de danse contemporaine de Montréal	N/A
Eid Air Aviation	S

Relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	S
--	---

Établissements n'ayant pas transmis leur politique au 30 juin 2021 [2]

Établissements privés non subventionnés (2)

Collège M du Canada
 École Privault Montréal

PLANS STRATÉGIQUES ET PLANS DE RÉUSSITE

Plans stratégiques et plans actualisés des cégeps

Établissements	Jugement
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Au terme de son évaluation, la Commission estime que le Plan stratégique de développement 2020-2025, incluant le plan de réussite, du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est partiellement conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Par ailleurs, le plan stratégique comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Collège Ahuntsic	La Commission estime que le Plan stratégique 2019-2024 du Collège Ahuntsic, incluant le plan de réussite, est partiellement conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Le plan stratégique, incluant le plan de réussite, ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep de Baie-Comeau	La Commission estime que le Plan stratégique 2018-2023 du Cégep de Baie-Comeau, incluant le plan de réussite, est partiellement conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Par ailleurs, le plan stratégique, incluant le plan de réussite, comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep Beauce-Appalaches – Actualisation	La Commission juge que le Plan stratégique 2019-2024 du Cégep de Beauce-Appalaches est maintenant conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Par ailleurs, la Commission considère que le plan comprend désormais les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep de Drummondville	La Commission estime que le Plan stratégique de développement et de réussite 2021-2024 du Cégep de Drummondville est conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Par ailleurs, le plan stratégique comprend les éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep Édouard-Montpetit – Actualisation	La Commission considère que le plan demeure conforme à la Loi, qu'il est de qualité et qu'il contient toujours les éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep Édouard-Montpetit – Actualisation	La Commission considère que le plan demeure conforme à la Loi, qu'il est de qualité et qu'il contient toujours les éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Cégep John Abbott	La Commission estime que le Plan stratégique 2020-2025, incluant le plan de réussite, du Cégep John Abbott est partiellement conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Par ailleurs, le Plan stratégique 2020-2025, incluant le plan de réussite, ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep de Jonquière - Actualisation	La Commission juge que le Plan stratégique 2017-2022 est désormais conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Par ailleurs, elle considère qu'il comprend toujours les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep de La Pocatière	Au terme de l'évaluation, la Commission constate que le Plan stratégique 2018-2023 du Cégep de La Pocatière est conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel</i> . La Commission conclut que le Plan stratégique 2018-2023 du Cégep de La Pocatière comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep Marie-Victorin	Au terme de son évaluation, la Commission estime que le Plan stratégique de développement 2019-2024, incluant le plan de réussite, du Cégep Marie-Victorin est conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Par ailleurs, le plan stratégique comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep de Thetford	La Commission estime que le Plan stratégique 2020-2025 du Cégep de Thetford, incluant le plan de réussite, est partiellement conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Le plan stratégique, incluant le plan de réussite, comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep du Vieux-Montréal	La Commission estime que le Plan stratégique 2020-2025, incluant le plan de réussite, du Cégep du Vieux Montréal est conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Par ailleurs, le Plan stratégique 2020-2025, incluant le plan de réussite, est de qualité et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Plans de réussite des collèges privés subventionnés

Établissements	Jugement
Collège André-Grasset - Actualisation	En somme, elle juge que la version actualisée du Plan institutionnel de réussite 2017-2022 du Collège André-Grasset est de qualité et que le plan comprend désormais tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
École de musique Vincent-d'Indy École nationale du cirque	Le plan de réussite comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité. Au terme de son évaluation, la Commission estime que le Plan institutionnel de réussite 2015-2019 de l'École nationale de cirque est de qualité et qu'il comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Séminaire de Sherbrooke	Au terme de son évaluation, la Commission estime que le Plan institutionnel de réussite 2020-2025 du Séminaire de Sherbrooke est de qualité et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Annexe VIII

Opérations d'évaluation antérieures : suites attendues au 30 juin 2021

Dans les annexes VIII et IX, les collèges sont présentés selon leur appellation au moment de l'évaluation.

EFFICACITÉ DES PLANS STRATÉGIQUES ET DES PLANS DE RÉUSSITE

Un astérisque désigne le collège dont le dossier est inclus dans son plan institutionnel de traitement intégré des suivis aux recommandations.

Effacité des plans stratégiques [48 établissements]

Processus terminé [46]

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Collège de Maisonneuve
Collège d'Alma	Cégep Marie-Victorin
Collège Ahuntsic	Cégep de Matane
Cégep André-Laurendeau	Collège Montmorency
Cégep de Baie-Comeau	Cégep de l'Outaouais
Cégep Beauce-Appalaches	Cégep de Rimouski
Collège de Bois-de-Boulogne	Cégep de Rivière-du-Loup
Collège régional Champlain	Collège de Rosemont
Cégep de Chicoutimi	Cégep de Saint-Félicien
Collège Dawson	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Drummondville	Cégep de Saint-Jérôme
Collège Édouard-Montpetit	Cégep de Saint-Laurent
Cégep Garneau	Cégep de Sainte-Foy
Cégep Gérald-Godin	Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Granby	Cégep de Sept-Îles
Collège Héritage	Collège Shawinigan
Cégep John Abbott	Cégep de Sherbrooke
Cégep de Jonquière	Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de La Pocatière	Cégep de Trois-Rivières
Cégep régional de Lanaudière	Cégep de Thetford
Cégep de Lévis-Lauzon	Collège de Valleyfield
Cégep Limoilou	Cégep de Victoriaville
Collège Lionel-Groulx	Cégep du Vieux Montréal

Suites attendues [2]

Cégep de la Gaspésie et des Îles	Collège Vanier*
----------------------------------	-----------------

Effacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés [20 établissements]

Processus terminé [19]

Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège Mérici
Collège André-Grasset	Collège O'Sullivan de Montréal
Collège Bart (1975)	Collège O'Sullivan de Québec
Collège Centennial	Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
Collège Ellis	Collège TAV
Collège international des Marcellines	Conservatoire Lassalle
Collège Jean-de-Brébeuf	École de musique Vincent-d'Indy
Collège Lafleche	École nationale de cirque
Collège LaSalle	Séminaire de Sherbrooke
Collège Marianopolis	

Suites attendues [1]

Institut Teccart

APPLICATION DES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES

Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages en 2005-2012 [94 établissements]

L'évaluation a touché 98 établissements. Depuis, trois d'entre eux ont cessé leurs activités collégiales et un autre procédera à son autoévaluation dans le cadre d'une opération qui reste encore à préciser et regroupera l'évaluation de l'application de cette politique et de celle relative aux programmes d'études incluant l'évaluation d'un programme. Le tableau porte donc sur la situation pour 94 établissements.

Un astérisque désigne les collèges dont le dossier a été inclus dans leur plan institutionnel de traitement intégré des suivis aux recommandations.

Deux astérisques correspondent aux collèges dont le dossier est traité par l'approche préalable.

Processus d'évaluation terminé [78]

Établissements publics (45)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue*
 Collège Ahuntsic
 Collège d'Alma
 Cégep André-Laurendeau*
 Cégep de Baie-Comeau
 Cégep Beauce-Appalaches
 Collège de Bois-de-Boulogne
 Cégep de Chicoutimi
 Collège Dawson
 Cégep de Drummondville
 Collège Édouard-Montpetit
 Collège François-Xavier-Garneau
 Cégep de la Gaspésie et des Îles
 Collège Gérald-Godin
 Cégep de Granby-Haute-Yamaska
 Collège Héritage
 Cégep John Abbott
 Cégep de Jonquière
 Cégep de La Pocatière
 Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
 Cégep régional de Lanaudière à Joliette
 Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne
 Cégep Limoilou
 Collège Lionel-Groulx
 Collège de Maisonneuve*
 Cégep Marie-Victorin
 Cégep de Matane
 Collège Montmorency
 Cégep de Rivière-du-Loup
 Cégep de Rimouski
 Collège de Rosemont
 Cégep de Saint-Félicien
 Cégep de Saint-Hyacinthe*
 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
 Cégep de Saint-Jérôme
 Cégep de Saint-Laurent
 Cégep de Sainte-Foy
 Cégep de Sept-Îles
 Collège Shawinigan
 Cégep de Sherbrooke
 Cégep de Sorel-Tracy
 Cégep de Thetford
 Cégep de Trois-Rivières
 Collège de Valleyfield
 Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (19)

Campus Notre-Dame-de-Foy
 Collège André-Grasset
 Collège Bart (1975)
 Collège Centennial*
 Collège Ellis
 Collège Jean-de-Brébeuf
 Collège Laffèche
 Collège LaSalle
 Collège international des Marcellines
 Collège Marianopolis
 Collège Mérici
 Collège O'Sullivan de Montréal
 Collège O'Sullivan de Québec
 Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
 Conservatoire Lassalle
 École de musique Vincent-d'Indy
 École nationale de cirque
 Institut Teccart *
 Séminaire de Sherbrooke*

Établissements privés non subventionnés (14)

CDE Collège
 Collège CDI – Administration. Technologie. Santé
 Collège de l'immobilier du Québec
 Collège d'enseignement en immobilier inc.
 Collège de photographie Marsan
 Collège La Cabriole
 Collège Herzing
 Collège Inter-Dec
 Collège radio télévision de Québec inc.
 École du Show-Business
 École nationale de l'humour
 École nationale de théâtre du Canada
 Institut d'enregistrement du Canada enr.
 Institut supérieur d'informatique (ISI)

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (3)

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec **
 Institut de technologie agroalimentaire
 Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Suites attendues [13]

Établissements publics (5)

Cégep régional Champlain
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de l'Outaouais*
Collège Vanier*
Cégep de Victoriaville

Collège MultiHexa Saguenay-Lac-Saint-Jean
Collège Salette inc.
Collège Technique de Montréal inc.
Institut Trebas Québec inc.
Musitechnic Formation

Établissements privés non subventionnés (7)

Académie de l'Entrepreneurship Québécois inc.
Collège April-Fortier

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Campus Macdonald*

Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes en 1997-2002 [84 établissements]

L'évaluation a touché 87 établissements. Depuis, trois établissements privés subventionnés ont cessé d'offrir de la formation collégiale. Le tableau porte donc sur la situation pour 84 établissements. Dans le cadre de cette opération, un établissement dont le processus est terminé peut avoir reçu un rapport contenant des recommandations. Lorsque la Commission n'a pas demandé de suites explicites, le processus est considéré comme étant terminé.

Un astérisque désigne les collèges dont le dossier a été inclus dans leur plan institutionnel de traitement intégré des suivis aux recommandations.

Deux astérisques désignent les collèges qui devaient compléter l'évaluation dans le cadre de l'opération 2005-2008 en évaluation de programme. Le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne devait évaluer l'application de sa politique dans le cadre de cette opération. Au moment de cette opération, il n'avait pas encore élaboré sa propre politique. La Commission a finalement procédé à l'évaluation de l'application de cette dernière au moment de l'évaluation SAQC. Deux guillemets (") indiquent que l'opération devait initialement être complétée via le traitement intégré.

Processus d'évaluation terminé [81]

Établissements publics (50)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue*
Collège Ahuntsic
Cégep André-Laurendeau
Collège d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit**
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Collège Gérald-Godin **
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Jonquière**
Cégep John Abbott
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep régional de Lanaudière à Joliette**

Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne – Dans le cadre de l'audit sur l'efficacité du système d'assurance qualité ayant eu lieu à l'automne 2017
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rimouski**
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien**
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles**
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford

Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (19)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)
Collège Centennial**
Collège Ellis campus de Drummondville**
Collège Ellis campus de Trois-Rivières**
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Lafleche
Collège LaSalle**
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières**
Collège Marianopolis

Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Conservatoire Lassalle**
École de musique Vincent-d'Indy en 2007**
Institut Teccart (**)*
Séminaire de Sherbrooke (**)*

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (12)

Campus Macdonald**
Conservatoires de musique (Gatineau, Québec, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières, Val-d'Or, Montréal)
Institut de technologie agroalimentaire
Campus de La Pocatière
Campus de Saint-Hyacinthe
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Suites attendues [3]

Établissement privé subventionné (2)

Cégep de l'Outaouais(**) *
Collège Vanier**

Établissement privé subventionné (1)

École nationale de cirque

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Opération 2005-2008 [72 établissements]

L'évaluation a touché 73 établissements. Un établissement privé subventionné n'offre plus de formation collégiale depuis juin 2008. Le tableau porte donc sur la situation pour 72 établissements.

Un astérisque désigne les cinq collèges dont le dossier est inclus dans leur plan institutionnel de traitement intégré des suivis aux recommandations. Deux astérisques désignent ceux qui, lors de l'évaluation de programme en 2005, devaient compléter l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes réalisée en 1998-2002.

Processus d'évaluation terminé [71]

Établissements publics (49)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue*
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau*
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit**
Cégep Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Collège Gerald-Godin**
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep régional de Lanaudière à Joliette**

Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne**
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve *
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rimouski**
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Sainte-Foy
Collège Shawinigan
Cégep de Saint-Félicien**
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles**
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières

Collège de Valleyfield
 Collège Vanier(**)*
 Cégep de Victoriaville
 Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (20)

Campus Notre-Dame-de-Foy
 Collège André-Grasset
 Collège Bart (1975)
 Collège Centennial (**)*
 Collège Ellis, campus de Drummondville**
 Collège Ellis, campus de Trois-Rivières**
 Collège Jean-de-Brébeuf

Collège Lafèche
 Collège LaSalle**
 Collège international des Marcellines
 Collège Marianopolis
 Collège Mérici
 Collège O'Sullivan de Montréal
 Collège O'Sullivan de Québec
 Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
 Conservatoire Lassalle**
 École de musique Vincent-d'Indy**
 École nationale de cirque**
 Institut Teccart*
 Séminaire de Sherbrooke*

Suites attendues [1]

Établissements publics (1)

Cégep de l'Outaouais(**)*

ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE

Opération réalisée en 2000-2004 [69 établissements]

L'évaluation a touché 70 établissements. Un établissement privé subventionné n'offre plus de formation collégiale depuis juillet 2003. Le tableau porte donc sur la situation pour 69 établissements.

Un astérisque désigne les six collèges dont le dossier est inclus dans leur plan institutionnel de traitement intégré des suivis aux recommandations.

Processus d'évaluation terminé [62]

Établissements publics (41)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue*
 Collège Ahuntsic
 Collège d'Alma
 Cégep André-Laurendeau*
 Cégep de Baie-Comeau
 Cégep Beauce-Appalaches
 Collège de Bois-de-Boulogne
 Collège régional Champlain
 Collège Dawson
 Cégep de Drummondville
 Collège Édouard-Montpetit
 Collège François-Xavier-Garneau
 Collège Gerald-Godin
 Cégep de Granby- Haute-Yamaska
 Collège Héritage
 Cégep John Abbott
 Cégep de Jonquière
 Cégep de La Pocatière
 Cégep régional de Lanaudière
 Cégep Limoilou
 Collège Lionel-Groulx
 Collège de Maisonneuve*
 Cégep Marie-Victorin
 Cégep de Matane
 Collège Montmorency
 Cégep de Rimouski
 Cégep de Rivière-du-Loup
 Cégep de Sainte-Foy
 Cégep de Saint-Félicien
 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Cégep de Saint-Jérôme
 Cégep de Saint-Hyacinthe*
 Cégep de Saint-Laurent
 Collège Shawinigan
 Cégep de Sherbrooke
 Cégep de Sorel-Tracy
 Cégep de Thetford
 Collège de Valleyfield
 Collège Vanier*
 Cégep de Victoriaville
 Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (18)

Campus Notre-Dame-de-Foy
 Collège André-Grasset
 Collège Bart (1975)
 Collège Centennial
 Collège Ellis, campus de Drummondville
 Collège Ellis, campus de Trois-Rivières
 Collège international des Marcellines
 Collège Jean-de-Brébeuf
 Collège Lafèche
 Collège LaSalle
 Collège Marianopolis
 Collège Mérici
 Collège O'Sullivan de Montréal
 Collège O'Sullivan de Québec
 Conservatoire Lassalle
 École de musique Vincent-d'Indy
 Institut Teccart*
 Séminaire de Sherbrooke*

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (3)
Campus Macdonald*

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
Institut de technologie agroalimentaire

Suites attendues [7]

Établissements publics (7)
Cégep de Chicoutimi
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de l'Outaouais*

Collège de Rosemont
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Trois-Rivières

Annexe IX

Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2021

Évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études en 1997-2000 [84 établissements]

L'évaluation a touché 87 établissements. Depuis, trois établissements privés subventionnés ont cessé d'offrir de la formation collégiale. Le tableau porte donc sur la situation pour 84 établissements. La formation générale a été réévaluée dans ces trois écoles relevant du Cégep Marie-Victorin au cours de l'année 2002-2003 : Campus Beth Jacob, Chaya Mushka et Torah and Vocational Institute. Cette opération s'est terminée le 6 mai 2021.

Un astérisque identifie les trois collèges dont le dossier est inclus dans leur plan institutionnel de traitement intégré des suivis aux recommandations.

Établissements publics (60)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue*
 Collège Ahuntsic
 Collège d'Alma
 Cégep André-Laurendeau*
 Cégep de Baie-Comeau
 Cégep Beauce-Appalaches
 Collège de Bois-de-Boulogne
 Collège Champlain – Lennoxville
 Collège Champlain – Saint-Lambert
 Collège Champlain – St. Lawrence
 Cégep de Chicoutimi
 Collège Dawson
 Cégep de Drummondville
 Collège Édouard-Montpetit
 Collège François-Xavier-Garneau
 Cégep de la Gaspésie et des Îles
 Centre d'études collégiales de Carleton (Gaspésie)
 Cégep de Granby– Haute-Yamaska
 Collège Héritage
 Cégep John Abbott
 Cégep de Jonquière
 - Centre d'études collégiales en Charlevoix (Jonquière)
 Cégep régional de Lanaudière à Joliette
 Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
 Cégep de La Pocatière
 - Centre d'études collégiales de Montmagny
 Cégep de Lévis-Lauzon
 Cégep Limoilou
 Collège Lionel-Groulx
 Collège de Maisonneuve*
 Cégep Marie-Victorin
 Cégep Marie-Victorin :
 - Campus Beth Jacob et Chaya Mushka
 - Torah and Vocational Institute
 Cégep de Matane
 Collège Montmorency
 Cégep de l'Outaouais
 Collège de la région de l'Amiante
 Cégep de Rivière-du-Loup
 Cégep de Rimouski
 Centre matapédien d'études collégiales (Rimouski)
 Institut maritime du Québec (Rimouski)
 Collège de Rosemont
 - Cégep@distance (Rosemont)
 Cégep de Saint-Félicien
 - Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)

Cégep de Saint-Hyacinthe
 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
 Cégep de Saint-Jérôme
 - Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)
 Cégep de Sainte-Foy
 Cégep de Saint-Laurent
 Cégep de Sept-Îles
 Collège Shawinigan
 Cégep de Sherbrooke
 Cégep de Sorel-Tracy
 Cégep de Trois-Rivières
 Collège de Valleyfield
 Collège Vanier*
 Cégep de Victoriaville
 Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (18)

Campus Notre-Dame-de-Foy
 Collège André-Grasset
 Collège d'affaires Ellis inc.
 Collège Bart (1975)
 Collège Centennial
 Collège international des Marcellines
 Collège Jean-de-Brébeuf
 Collège Lafleche
 Collège LaSalle
 Collège Marianopolis
 Collège Mérici
 Collège O'Sullivan de Montréal
 Collège O'Sullivan de Québec
 Conservatoire Lassalle
 Institut Teccart
 École commerciale du Cap
 École de musique Vincent-d'Indy
 Séminaire de Sherbrooke

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (6)

Campus Macdonald
 Conservatoire de musique de Montréal
 Conservatoire de musique de Québec
 Institut de technologie agroalimentaire
 - Campus de La Pocatière
 Institut de technologie agroalimentaire
 - Campus de Saint-Hyacinthe
 Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Évaluation des programmes *Techniques administratives et Coopération* en 1996-1999 [59 établissements]

L'évaluation a touché 67 établissements. Le tableau porte sur les 59 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 3 février 2015.

Un astérisque identifie un collège dont le dossier est inclus dans son plan institutionnel de traitement intégré des suivis aux recommandations.

Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau*
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonnette
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep régional de Lanaudière à Joliette

Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (6)

Collège d'affaires Ellis inc.
Collège de L'Assomption
Collège Bart (1975)
Collège LaSalle
Collège O'Sullivan de Montréal
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (2)

Académie de l'Entrepreneurship Québécois inc.
Collège de l'immobilier du Québec

Évaluation de programme conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés en 2001-2003 [8 établissements]

L'évaluation a touché 19 établissements. Le tableau porte sur les huit établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 3 février 2015. L'École du Show-Business a complété la deuxième autoévaluation demandée dans le cadre de l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et l'évaluation d'un programme des collèges privés non subventionnés.

Collège CDI – Administration. Technologie. Santé
CDE Collège
Collège Herzing
Collège Inter-Dec
École du Show-Business
Institut d'enregistrement du Canada
Institut supérieur d'informatique (ISI)
Institut Trebas Québec inc.

Évaluation de programme conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés en 1997-1999 [11 établissements]

L'évaluation a touché 23 établissements. Le tableau porte sur les 11 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 19 juin 2008.

Académie internationale du design et de la technologie
Collège April-Fortier
Les Ateliers de danse moderne de Montréal inc.
Collège de photographie Marsan
Collège Inter-Dec
Collège radio télévision de Québec inc.

Collège Salette inc.
Collège Technique de Montréal inc.
École nationale de l'humour
École nationale de théâtre du Canada
Musitechnic services éducatifs inc.

Évaluation du programme *Sciences humaines* en 1995-1997 [61 établissements]

L'évaluation a touché 64 établissements. Le tableau porte sur les 61 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 27 septembre 2007.

Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Joliette-De Lanaudière
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx

Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien
Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Rimouski
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (10)

Campus Notre-Dame-de-Foy
 Collège André-Grasset
 Collège de L'Assomption
 Collège Centennial
 Collège international des Marcellines

Collège Jean-de-Brébeuf
 Collège Laffèche
 Collège Marianopolis
 Collège Mérici
 Séminaire de Sherbrooke

Évaluation des programmes d'informatique en 1994-1996 [49 établissements]

L'évaluation a touché 54 établissements. Le tableau porte sur les 49 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 27 septembre 2007.

Établissements publics (47)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
 Collège Ahuntsic
 Collège d'Alma
 Cégep André-Laurendeau
 Cégep Beauce-Appalaches
 Collège de Bois-de-Boulogne
 Collège Champlain – Lennoxville
 Collège Champlain – Saint-Lambert
 Cégep de Chicoutimi
 Collège Dawson
 Cégep de Drummondville
 Collège Édouard-Montpetit
 Collège François-Xavier-Garneau
 Cégep de la Gaspésie et des Îles
 Cégep de Granby Haute-Yamaska
 Collège Héritage
 Cégep de Jonquière
 Cégep John Abbott
 Cégep de Joliette-De Lanaudière
 Cégep de La Pocatière
 Cégep de Lévis-Lauzon
 Cégep Limoilou
 Collège Lionel-Groulx
 Collège de Maisonneuve
 Cégep Marie-Victorin
 Cégep de Matane

Collège Montmorency
 Collège de l'Outaouais
 Collège de la région de l'Amiante
 Cégep de Rimouski
 Cégep de Rivière-du-Loup
 Collège de Rosemont
 Cégep de Saint-Félicien
 Cégep de Saint-Hyacinthe
 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
 Cégep de Saint-Jérôme
 Cégep de Saint-Laurent
 Cégep de Sainte-Foy
 Cégep de Sept-Îles
 Collège Shawinigan
 Cégep de Sherbrooke
 Cégep de Sorel-Tracy
 Cégep de Trois-Rivières
 Collège de Valleyfield
 Collège Vanier
 Cégep de Victoriaville
 Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés non subventionnés (2)

Collège CDI
 Collège Herzing

Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde en 1994-1996 [31 établissements]

Cette opération d'évaluation s'est terminée le 11 février 2003.

Établissements publics (28)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
 Cégep Beauce-Appalaches
 Cégep de Drummondville
 Collège Édouard-Montpetit
 Cégep de la Gaspésie et des Îles
 Cégep de Granby-Haute-Yamaska
 Collège Héritage
 Cégep de Joliette-De Lanaudière
 Cégep de Jonquière
 Cégep Marie-Victorin
 Cégep Marie-Victorin – Campus Beth Jacob
 Cégep de Matane
 Cégep de l'Outaouais
 Collège de la région de l'Amiante
 Cégep de Rimouski
 Cégep de Rivière-du-Loup
 Cégep de Saint-Félicien

Cégep de Saint-Hyacinthe
 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
 Cégep de Saint-Jérôme
 Cégep de Sainte-Foy
 Cégep de Sept-Îles
 Collège Shawinigan
 Cégep de Sherbrooke
 Cégep de Sorel-Tracy
 Collège de Valleyfield
 Collège Vanier
 Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (3)

Campus Notre-Dame-de-Foy
 Collège de L'Assomption
 Collège Laffèche

Annexe X

Publications de la Commission depuis 1993

Plans stratégiques

- *Plan stratégique 2020-2025* – (2020)
- *Plan stratégique transitoire 2018-2020* – (2018)
- *Plan stratégique 2012-2017* — (2013)
- *Plan stratégique 2007-2012* — (2007)

Documents d'orientation

- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence* — (Troisième édition, 2021)
- *Approche préalable – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges – Orientations et cadre de référence* (Troisième édition 2021)
- *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial - Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation : version préliminaire* (2019) ; *version transitoire* (2020)
- *Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études – Cadre de référence* (Troisième édition, 2020)
- *Approche préalable – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges – Orientations et cadre de référence* (Deuxième édition 2019)
- *Modalités de suivi : Recommandations émises dans le cadre du 1^{er} cycle de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois* (2019)
- *Nouvelles modalités de suivi – Recommandations antérieures à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois* (2018)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois – Orientations et cadre de référence* (Deuxième édition, 2015)
- *Approche préalable – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges* (2015)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois – Orientations et cadre de référence* (2013)
- *Approche intégrée du traitement des suivis des collèges* (2013)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence* — (Deuxième édition, 2012)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence* (Deuxième édition, 2011)
- *Évaluation d'un programme et évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des collèges privés non subventionnés* (2010)
- *La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : sa mission et ses orientations* (Deuxième édition, 2009)
- *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés* (2008)
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps* (2008)
- *Orientations retenues pour l'évaluation de l'application des politiques d'évaluation des apprentissages* (2006)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence adapté aux établissements offrant uniquement des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales* (1994)
- *L'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence* (1994)

Versions anglaises

- *Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement : Framework* (Third edition, 2021)
- *A Preliminary Approach to Evaluating the Effectiveness of Quality Assurance Systems : Guidelines and Framework* (Third Edition, 2021)
- *A second cycle for continuous improvement of the quality of college education. Evaluating the effectiveness of quality assurance systems in Québec colleges. Guidelines, framework, and self-evaluation guide. Interim version* (2020); *Preliminary version* (2019)
- *Evaluating Institutional Policies for the Evaluation of Academic Programs : Third edition* (2020)
- *A Preliminary Approach to Evaluating the Effectiveness of Quality Assurance Systems in New Colleges : Guideline and Framework* (Second Edition, 2019)
- *Evaluating the effectiveness of Quality Assurance Systems in Québec Colleges – Orientations and Framework* (2013)
- *The Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : Its Mission and Orientations* (Second edition 2009)
- *Evaluating the Effectiveness of Success Plans in the Subsidized Private Colleges* (2008)
- *Evaluating the Effectiveness of Strategic Plans in the Cégeps* (2008)
- *Guidelines for evaluating the implementation of IPESAs (Institutional policies on the evaluation of student achievement)* (2006)
- *Evaluating Institutional Policies on Program Evaluation — General Guidelines* (1994)
- *Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement — General Guidelines* (1994)
- *Evaluating Programs of Studies — General Guidelines* (1994)

Guides d'évaluation

- *Autoévaluation de programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC)* (2010)
- *Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)* (2001)
- *L'évaluation institutionnelle* (2000)
- *La composante de la formation générale des programmes d'études* (1997)
- *Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)* (1997)
- *Les programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)* (1996)
- *Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)* (1996)
- *Le programme de Sciences humaines* — (1995)
- *Guide général pour les évaluations des programmes d'études réalisées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (1994)
- *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde* (1994)
- *Les programmes Informatique, Programmeur-programmeuse analyste et Techniques de micro-informatique* (1994)

Versions anglaises

- *The Institutional Evaluation — (2000) The General Education component of Programs of Studies — (1997)*
- *Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to a Diploma of College Studies (DEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors (1996)*
- *Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to an Attestation of College Studies (AEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors (1996)*
- *The Social Science Program (1995)*
- *General Guide to the Evaluation of Programs of Studies by the Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (1994)*
- *The Computer Science Program, Programmer/Analyst and Micro-Computer Technology (1994)*

Cadres d'analyse

- *Évaluation d'un programme et évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des collèges privés non subventionnés (2010)*
- *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés (2008)*
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps (2008)*
- *Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (2006)*

Versions anglaises

- *Evaluating the Effectiveness of Success Plans in the Subsidized Private Colleges (2008)*
- *Evaluating the Effectiveness of Strategic Plans in the Cégeps (2008)*
- *Evaluating the implementation of IPESAs (Institutional policies on the evaluation of student achievement) (2006)*

Rapports synthèses

- *Établissements privés non subventionnés - Évaluation d'un programme et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (2015)*
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques et des plans de réussite (2014)*
- *L'application des politiques d'évaluation des apprentissages – Pour des évaluations justes et équitables (2012)*
- *L'évaluation de programmes du renouveau de l'enseignement collégial (2009)*
- *Évaluation des plans d'aide à la réussite des collèges (2004)*
- *L'exercice des responsabilités dans les collèges : une première évaluation institutionnelle (2004)*
- *Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés (2001-2002) (2003)*
- *Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes (2002)*
- *Évaluation de la mise en œuvre de la composante de formation générale des programmes d'études (2001)*
- *Évaluation des programmes dans le secteur des Techniques administratives (1999)*
- *Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés – Première évaluation 1997-1999 (1999)*
- *Évaluation du programme de Sciences humaines (1997)*
- *Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde (1996)*

- *Évaluation des programmes d'Informatique (1996)*
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : rapport synthèse (1996)*
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : premier rapport synthèse (1995)*

Version anglaise

- *Summary report – Evaluation of the Implementation of the General Education Component of Programs of Studies (2001)*

Bilans de l'opération sur l'efficacité des systèmes d'assurance qualité

- *Bilan des résultats de l'an 5 du premier cycle d'audit 2018-2019 Version Web seulement (2020)*
- *Bilan des résultats de l'an 4 du premier cycle d'audit 2017-2018 Version Web seulement (2019)*
- *Bilan des résultats de l'an 3 du premier cycle d'audit 2016-2017 – Version Web seulement (2018)*
- *Bilan des résultats de l'an 2 du premier cycle d'audit 2015-2016 – Version Web seulement (2017)*
- *Bilan des résultats de l'an 1 du premier cycle d'audit 2014-2015 (2016)*
- *Bilan de la phase de validation — version Web seulement (2015)*

Rapports annuels

- *Rapports annuels et rapports annuels de gestion : 1993-1994 à 2019-2020*

Autres publications

- *Politique linguistique (2021)*
- *Cadre organisationnel de gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle (2019)*
- *Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (2019)*
- *Révision du mécanisme de recours concernant les rapports d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges – version Web seulement (2017)*
- *Mémoire sur le projet de création d'un Conseil des collèges du Québec et d'une Commission mixte de l'enseignement supérieur et suggestions de modifications au Règlement sur le régime des études collégiales – Version Web seulement (2016)*
- *Plan d'action de développement durable 2016-2020 — version Web seulement (2016)*
- *Portrait de la réussite dans le réseau des collèges publics et privés subventionnés – Évolution des indicateurs et faits marquants 2000-2013 — version Web seulement (2014)*
- *La culture d'évaluation dans les collèges – Vingt ans d'expérience partagée (2014)*
- *Plan d'action de développement durable 2010-2015 — version Web seulement (révisé en décembre 2013)*
- *Le développement de la culture de l'évaluation dans les collèges – État de situation (2012)*
- *Les plans stratégiques des cégeps : un premier bilan d'évaluation (2006)*
- *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme. Étude de cas : L'évaluation des programmes d'études au Québec. Document réalisé conjointement par la Commission et le Cégep de Saint-Jérôme (1997)*

Versions anglaises

- *Revision of the Appeal Mechanism for Evaluation Reports on the Effectiveness of Quality Assurance Systems in Québec Colleges*
- *Technical Education Programs in Early Childhood Education at the Cégep de Saint-Jérôme – Case Study Evaluating Programs of Study in Québec (1997)*

Consultations

- *Tournée des collèges 2006 (2005)*
- *À l'écoute des partenaires (2006)*

Version anglaise

- *2006 College Tour (2005)*



**Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial**

Québec 

